

dans nos régions

Incendie suspect

Un incendie d'origine suspecte a causé des dommages matériels de plus de \$15,000, hier matin, entre 2h et 4h, dans une maison privée annexée à un commerce, en bordure de la route 138, à Ragueneau, sur la Côte-Nord. La bâtisse, propriété de M. Renaud Morin, était inhabitée au moment où le feu a éclaté dans le haut d'une garde-robe d'une chambre à coucher au deuxième étage de la maison. Le travail bien dirigé de trois pompiers volontaires, sous les ordres du chef Claude Desbiens, a contribué à réduire sensiblement les dommages. Une enquête pour tenter de déterminer les circonstances exactes de cet incendie est menée par les agents Pierre Brissou et Normand Tremblay, de la SQ de Baie-Comeau.

Soins à domicile

RIVIERE-BLEUE — Un nouveau cours de soins à domicile, préparé conjointement par l'Ambulance Saint-Jean et la Croix-Rouge, s'organise dans la région de Rivière-Blanche. Une infirmière du département de santé communautaire de Rivière-du-Loup, Mme Pauline Boulanger, qui a reçu récemment la formation requise de l'Ambulance Saint-Jean est à la disposition de la population de Témiscouata pour dispenser le cours dès le mois de mai, selon un communiqué de l'Ambulance Saint-Jean. Mme Boulanger demeure au 70 de l'Eglise, à Rivière-Blanche.

Salon de l'habitation

MONTREAL — C'est du 30 avril au 2 mai, dans le mail du Carrefour Rimouski, et sous le thème "l'habitation, un monde en évolution", que se tiendra le premier Salon de l'habitation dans cette région. Ce salon devrait intéresser toute la population grâce à la

quantité, la diversité et la qualité des produits et services qui y seront offerts. D'autre part, toujours à Rimouski mais à l'Auberge des Gouverneurs cette fois, se déroulera le congrès annuel de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations de la région de l'Est du Québec. Le congrès aura le même thème que le Salon de l'habitation soit "l'habitation, un monde en évolution". Le congrès se déroulera les 1er et 2 mai.

Rencontre demandée

Le Conseil populaire des communications de l'Est du Québec vient de demander une rencontre avec M. John Meisel, président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), pour discuter de la possibilité d'obtenir une audience publique en Gaspésie et de l'urgence d'une entente dans les négociations entre la Société Radio-Canada et la Compagnie de télévision de la Baie des Chaleurs (CHAU-TV). Cette entente, si elle survient dans les prochaines semaines, permettrait de doter, en 1982, la Gaspésie des deux services généraux de télévision de langue française soit Radio-Canada et TVA. Autrement, elle pourrait entraîner un retard de près d'une année complète. De plus, dans ce dossier, le conseil a demandé de comparaître, devant le CRTC, lors des audiences du 5 mai à Québec. S'il n'y a pas d'entente officielle d'ici ces audiences, le conseil populaire espère, qu'à cette occasion, Radio-Canada et CHAU-TV pourront expliquer publiquement la cause des retards dans leurs négociations. Il profitera également de ces audiences pour informer le CRTC des qu'en-traine, au niveau de l'information, la grève des journalistes de la Société Radio-Canada sur un territoire comme l'Est du Québec.

Sommet provincial proposé sur les hôpitaux éloignés

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Les démissions en bloc des professionnels de la santé de l'hôpital de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest québécois, pourraient servir de tremplin à un sommet provincial sur les problèmes de personnel médical dans les régions éloignées des grands centres urbains.

C'est la proposition avancée par le Conseil des médecins et dentistes du centre hospitalier de Chandler et transmise aux centres hospitaliers des régions de la Gaspésie, des Îles de la Madeleine, de la Côte-Nord et du nord-ouest québécois.

Un porte-parole du Conseil des médecins et dentistes de Chandler, le docteur Pierre Mainville, a indiqué que le sommet pourrait se tenir à Gaspé, cette ville pouvant offrir les services d'un aéroport et se trouvant elle-même dans une région éloignée.

Selon le docteur Mainville, les intervenants du secteur de la santé doivent se concerter pour trouver des solutions ou décider de moyens de pression pour régler l'absence chronique de professionnels et la difficulté toujours renouvelée de recruter du personnel médical dans les régions périphériques.

Initialement, le conseil de Chandler espérait tenir cette réunion au sommet vers le 16 mai. Les délais administratifs retarderont la tenue de l'entreprise jusqu'en juin probablement.



Les médecins du centre hospitalier de Chandler voudraient une réunion au sommet à Gaspé à la mi-mai.

Nombreuses invitations

Cependant, selon le docteur Mainville, les directeurs généraux rejoignent jusqu'à maintenant (notamment, ceux des centres hospitaliers de Matane, Maria, Gaspé, Amqui et Rouyn-Noranda) se disent d'accord avec la démarche du Conseil des médecins de Chandler. Ils devront demander l'accord de leur conseil d'administration respectif avant de confirmer leur présence.

Des invitations parviendront prochainement aux intervenants dans ce dossier du recrutement en régions éloignées: le Conseil des médecins

demander la participation de représentants du ministère des Affaires sociales, de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de la Fédération des médecins spécialistes du Québec et de la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Le sommet sera une occasion pour ces intervenants de donner leurs positions et solutions face au problème.

Pour l'instant, le Conseil des médecins de Chandler n'a pas jugé bon d'inviter les centres hospitaliers de la région du Lac-Saint-Jean: "Nous croyons, peut-être à tort, laisse entendre le docteur Mainville, que ce

secteur est largement pourvu du point de vue du personnel médical".

Un commentateur de la scène locale a assuré que l'initiative de Chandler sera suivie avec attention par la population: "Ce sont des payeurs de taxes comme les autres. Pourquoi n'auraient-ils pas droit aux mêmes services?"

"Il y a bien des solutions possibles aux difficultés de recrutement. Que ce soit par l'embauche d'équipes volantes, par le versement d'une prime à l'éloignement, ou par l'octroi d'un crédit à l'impôt, il faut trouver les solutions."

Le projet de jetée pour l'île Verte traîne en longueur selon la chambre

par Réal LABERGE

SAINT-LOUIS-DU-HA!HA! — Le projet d'une jetée reliant l'île Verte à la terre ferme "suit son cours normal", selon les dernières informations reçues par la Chambre de commerce du Grand-Portage de la part du directeur général de l'Office de planification et de développement de l'Est du Québec (OPDEQ).

Pour le président de la chambre régionale, M. André Plourde, il n'y a pas à se le cacher, ça veut dire que ce dossier va de nouveau traîner en longueur. C'est le commentaire qu'il a formulé à l'occasion d'une réunion tenue ces jours derniers à Saint-Louis-du-Ha!Ha!

Rappelons que les démarches entreprises par la chambre régionale et un comité ad hoc, depuis déjà plusieurs années, visent à relier l'île et ses 90 insulaires à la rive sud du fleuve, à quelques milles à l'ouest de la municipalité de L'Isle-Verte, par une digue de pierres de 1,5 km. L'idée a fait l'objet de pourparlers remontant à plus de 30 ans, au milieu de controverses sur des questions d'environnement, de juridiction fédérale-provinciale, et d'immixtion de vacanciers et de leur transport à l'île.

Amorcer un déblocage

Avant et pendant la période électorale, le président de la Chambre de

commerce régionale est intervenu auprès du premier ministre René Lévesque, lui demandant d'accélérer les choses en vue d'un déblocage.

M. Plourde a précisé aux quelques 50 représentants des onze chambres affiliées qu'à la suite d'une entrevue obtenue du premier ministre en septembre dernier, il lui a communiqué les informations obtenues de l'OPDEQ concernant un rapport préliminaire sur un projet de remplacement, celui d'un bac motorisé.

"Je sais qu'actuellement les études sont terminées en ce qui regarde ce bateau-passeur", a déclaré le président de la chambre régionale, M. Plourde a également fait mention que d'autres études doivent se faire sur un plan d'aménagement de l'île.

Mais étant donné que la période électorale est maintenant chose du passé, M. Plourde a poursuivi qu'il se proposait maintenant de demander "une rencontre à qui de droit", au cours des jours prochains, afin que des actes positifs soient posés le plus tôt possible, dans ce dossier de la jetée de l'île Verte.

Desserte F.F. Soucy

Par ailleurs, au sujet de la voie de contournement de la papeterie F.F. Soucy Inc., à Rivière-du-Loup, M. Plourde a fait part que les derniers développements portés à sa connais-

sance laissent lieu de croire à une victoire pour le groupe qu'il dirige.

De fait, M. Plourde a précisé que le responsable des infrastructures industrielles du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Gilles Lavoie, lui a donné l'assurance que "tout le dossier était maintenant complet par les divers ministères concernés. Dès cette semaine, une lettre officielle sera transmise à la municipalité de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, en vue de la signature du protocole d'entente pour la réalisation de ce projet".

Au 106e rang

Par contre, les choses s'annonceraient moins claires et moins prometteuses quant à la halte routière en bordure de la route 185, que préconise la chambre de Saint-Hubert, en appui à la municipalité de Saint-Honoré.

"Cette halte ne saurait être prioritaire pour le moment, car elle se situe au 106e rang provincial des priorités de réalisation des haltes saisonnières", selon l'information obtenue par le président de la chambre régionale.

C'est ce que M. Plourde entend clarifier avec le chef du district 08 du ministère des Transports, M. Normand Lapointe.

Divers

Concernant d'autre part la demande de l'implantation d'un poste satellite pour la retransmission de CMTV à Notre-Dame-du-Portage, aucune réponse n'a été reçue depuis

un accusé de réception reçu le 27 février du cabinet du ministre des Communications.

La chambre régionale réitérera sa demande, avec copie au CRTC, "afin d'obtenir un déblocage".

Centre d'accueil de Squateck

D'autre part, la réponse du ministère des Affaires sociales à la chambre locale, qui réclame l'implantation de Squateck d'un centre d'accueil et d'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie, c'est que cette demande ne peut être considérée comme prioritaire, tout au moins dans l'immédiat.

Le directeur des politiques de services sociaux, M. Jean-Yves Uhel, a précisé que lorsque le programme de développement entrepris en 1977 sera complété, en 1981-1982, la région comprenant Squateck disposera alors d'un pourcentage de places très proche de la moyenne québécoise de 5 pour 100 des personnes âgées de 65 ans et plus.

"Votre région, précise-t-il, disposera de 5,8 places d'hébergement pour 100 personnes, et votre zone de département de santé communautaire, de 7,4 pour 100".

La demande de Squateck, qui a fait l'objet d'un protocole d'entente avec les municipalités de Dégelis et de Saint-Louis, ne pourra être considérée que dans le cadre d'un second programme de développement actuellement en préparation au ministère des Affaires sociales et devant se terminer en 1986, ainsi qu'en tenant compte des priorités interrégionales.

Chaines en or 18ct Birks 30% DE RABAIS!

Chez Birks, lorsque nous vous offrons des chaines en or comme celles-ci à 30% de rabais, vous avez notre garantie qu'il s'agit d'une véritable réduction de 30% sur nos prix courants.

Ces chaines en or jaune 18 ct de Birks sont offertes en 3 motifs, tel qu'illustré. Choix de deux longueurs dans chaque cas.

	Notre prix courant	Prix réduit:
À gauche:		
38 cm (15")	\$230.00	\$161.00
45 cm (17 3/4")	270.00	189.00
Au centre:		
38 cm (15")	150.00	105.00
45 cm (17 3/4")	170.00	119.00
À droite:		
38 cm (15")	280.00	196.00
45 cm (17 3/4")	330.00	231.00

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

À temps pour l'heure du thé!

Birks a de petites surprises pour l'heure du thé. En vedette, un choix de tasses et soucoupes en belle porcelaine tendre, anglaise et classique, signée Aynsley.

N'oubliez pas, le prix comprend la tasse et la soucoupe. Nous n'aimerions pas voir de marques sur votre belle table en acajou!



PORCELAINE TENDRE ANGLAISE

Couleurs et décors variés.

Ord. \$23.95

En solde, \$15.95

16 de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

C'est merveilleux d'être à deux!



Lorsque vous êtes vraiment amoureux et que vous désirez que le monde entier le sache, une bague à diamant Birks répandra la nouvelle! Voilà déjà plus de 100 années romantiques que nous four-nissons des diamants à des amoureux comme vous.

Des gens qui ont pris la route du bonheur.

Vous pouvez avoir confiance en Birks et en votre diamant Birks... pour toujours.

16, de la Fabrique Place Québec Place Fleur de Lys

Place Ste-Foy

Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

où aller dans nos régions

Arthabaska

Exposition de HUGUETTE BEAUMONT, peintre, RICHARD KLODE, sculpteur et JEAN-FRANÇOIS OZOUX, ornithographe du 12 avril au 3 mai. Egalement collection permanente, œuvres de Suzor-Coté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier au Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h, mer. 19h à 22h, sam. et dim. 13h30 à 17h, lun. relâche. Entrée libre.

Le comité de l'Amicale Jeanne-Mance (Hôtel-Dieu d'Arthabaska) lance l'opération **RETRACEMENT** afin de rejoindre tous ses diplômés de l'Ecole des infirmiers(ères) en vue des célébrations du 25e anniversaire de sa fondation qui auront lieu à Victoriaville le 6 juin. Communiquez avec Jeanne Lemay-Alain, 43 boul. Grégoire, Arthabaska, G6P 5Z8. Tél.: (819) 357-2460.

Baie Comeau

Exposition **CONFRONTATION 1981**. Jusqu'au 25 avril. A compter du 26 avril, jusqu'au 4 mai, **LES ELEVES DE CLAUDE TETU**, peinture. Vernissage le 26 à 20h, au Corridor, 3 rue Cadillac. Lun. au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30, jeu. 8h30 à 12h et 13h30 à 21h, sam. et dim. 13h30 à 16h30.

Beauce

Exposition **"SYNTHESE 1"**, salles de la Haute-Beauce, **COLLECTION PERMANENTE**, salles Napoléon-Bolduc. Sur rendez-vous. Au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

Spécialité de **GASTON MANDEVILLE**, ven. et sam. à 20h30, à la Seigneurie, Sainte-Marie de Beauce.

Spécialité de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature, ce soir, 20h30, au séminaire de Saint-Georges de Beauce, 1055, 11e Rue est.

Bellechasse

Exposition **AVATI, EL CASANOVA**, gravures, à la Galerie, 60 avenue Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam. et dim. 12h à 17h. Du 18 avril au 3 mai.

Causapsal

Exposition de **FABIENNE TREMBLAY**, aquarelles. Jusqu'au 4 mai au café La Virée. Tous les jours de 10h30 à 3h.

Charlevoix

Exposition **"TENDRE ENFANCE"**, trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes. **SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIE GEORGES-EDOUARD TREMBLAY**. Mer., jeu., ven. 10h à 12h et 13h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h. Au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

JEAN-PIERRE MANSEAU, chansonnier, ven. et sam. à 21h30, dim. 14h et 21h30, au Bistrot, Maison Otis, 21 Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul.

Drummondville

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec, dim. 20h30 au Carrefour socio-culturel, 175, rue Ringue.

Gaspé

LA CELESTE BICYCLETTE avec Albert Millaire, dim. 20h30, auditorium de la polyvalente C.-E. Pouliot.

Lac-au-Saumon

PIS LA JOURNEE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Parine, sam. 20h30, au sous-sol de l'église.

La Martre

PIS LA JOURNEE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Parine, jeu. 30 avril, 20h30, à la salle municipale.

Lévis

Exposition **DES OEUVRES DES FINISSANTS EN ARTS PLASTIQUES** du cégep Lévis-Lauzon, du 16 au 26 avril. Tous les jours de 14h à 17h et de 19h à 22h. A la maison Louise-Carrier, 33 rue Wolfe.

SPECTACLE DE DANSES ANCIENNES, sam. à 20h30, église anglicane, 31, rue Wolfe. Entrée \$2.

Luceville

PIS LA JOURNEE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Parine, mar. 28 avril, 20h30, au sous-sol de l'église.

Montmagny

Conférence **CORPS EROTIQUES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue, dim. 20h30, auditorium Lavironde, polyvalente Louis-Jacques Casault, 141 est, boulevard Taché.

Films **LE JOUR DE LA FIN DU MONDE** et **ELLE**, 14 ans, ven. sam. dim. au ciné-parc Montmagny 1.

GRANDE EXPOSITION DE PEINTURES, ARTISANAT et POTERIES par les artisans de la région, au sous-sol de l'église Saint-Mathieu, ouverture sam. à 20h, dim. 11h à 20h.

Rimouski

Exposition "Nos montagnes et nos rivières" du peintre **BASQUE**, jusqu'au 13 mai, à la Galerie Basque, 1402 ouest, Saint-Germain. Mar. au ven. 13h à 17h et 19h à 21h, les jeu. et ven.

Conférence **CORPS EROTIQUES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, mar. 28 avril, 20h30, auditorium du cégep.

Rivière-à-Claude

PIS LA JOURNEE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Parine, mer. 29 avril, 20h30, à la salle municipale.

Rivière-du-Loup

Exposition **SYNTHESE** **PELE-MELE** Galerie d'art Le Goéland, 460 rue Lafontaine du 5 au 30 avril. Mar. au dim. 13h à 17h et jeu. et ven. soir de 19h à 21h.

Conférence **CORPS EROTIQUES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue, lun. 27 avril, 20h30, et spectacle de **DIANE TELL**, mer. 29 avril, 20h30, au Centre culturel, 85, rue Sainte-Anne.

Saint-Alphonse-de-Caplan

PIS LA JOURNEE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Parine, ce soir, 20h30, salle du club sportif.

Saint-Noël

PIS LA JOURNEE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Parine, dim. 19h30, au sous-sol de l'église.

Saint-Tite-des-Caps

Orchestre **ENERGIC**, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre. **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR**, avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, tanantes de chance, quiz musical, etc. Prix à gagner. Animateurs Ghislain Gagnon, J.-Noël Fortin, coanimatrice Carole Bouchard. A compter de 21h, à l'hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138.

Thetford-Mines

Spécialité de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature, sam. 25 avril, 20h30, centre paroissial.

Pointe-à-la-Croix pourrait peut-être garder sa scierie

par Michel CORBEIL

du bureau du SOLEIL

MATANE — La survie de la scierie de Pointe-à-la-Croix, dans la baie des Chaleurs, pourrait être assurée par son actuel propriétaire, "Les matériaux Blanchet", qui envisageait il y a quelques semaines la fermeture définitive de cette usine d'ici deux ou trois ans.

En février, les gouvernements fédéral et provincial annonçaient la construction d'une scierie d'importance à Causapsal en remplacement de la papeterie qu'ils décidaient d'implanter à Matane. Matériaux Blanchet, l'investisseur privé du projet, bâtirait une nouvelle usine de sciage à Causapsal, mais fermerait sa scierie de Pointe-à-la-Croix, jugée trop vétuste pour traiter les 95.000 cumits de bois accordés pour la nouvelle usine.

Depuis l'annonce, les citoyens cherchent à préserver la fermeture de la seule industrie de Pointe-à-la-Croix. Au début de la campagne électorale, ils parvenaient à se faire garantir un approvisionnement de 20.000 cumits de bois par le ministère québécois de

l'Energie et des Ressources et signaient une entente pour 6.500 cumits supplémentaires avec le groupe agroforestier de la Restigouche.

Le maire Gilles Sirois en tête, hommes d'affaires et travailleurs se sont mis à la recherche d'investisseurs. Jusqu'à maintenant deux noms ont fait surface: les "Matériaux Blanchet" et "Produits forestiers Lacroix", de Carleton, dans la baie des Chaleurs.

Rencontre fructueuse

Le nom de Matériaux Blanchet, dont la maison mère est à Saint-Pamphile, dans le comté de Kamouraska, est sur les rangs officiellement depuis le 7 avril. Une rencontre a alors réuni, à Rimouski, un représentant du ministère québécois de l'Energie et des Ressources, des intervenants de Pointe-à-la-Croix et l'investisseur de Saint-Pamphile. Deux jours auparavant, une réunion semblable avait été tenue à l'intention de l'investisseur Yvan Lacroix.

Le maire de la municipalité, M. Gilles Sirois, semble considérer l'actuel propriétaire du moulin de sciage comme le groupe le plus susceptible d'assurer le maintien à long terme de

l'entreprise de la localité de quelque 1.500 âmes. Le projet de M. Yvan Lacroix semble encore vague dans son esprit et M. Sirois préfère attendre la réponse que donnera Matériaux Blanchet.

"Il faudrait que M. Lacroix détermine le genre de scierie qu'il envisage d'opérer, le nombre d'emplois et les secteurs de coupe. Nous supposons qu'il fait ses démarches auprès du gouvernement".

"Nous attendons la réponse de l'actuel propriétaire d'ici un mois. Il doit étudier quel genre de bois contient le nouveau parterre de coupe qui sera rattaché à la scierie de Pointe-à-la-Croix. Il y a de bonnes chances que les opérations se poursuivent avec Matériaux Blanchet", conclut M. le maire avec une pointe de prudence.

Investisseurs sérieux

Rejoints par téléphone, cette semaine, les deux investisseurs ont confirmé leur intention d'opérer un moulin de sciage à Pointe-à-la-Croix.

M. André Gauthier, secrétaire trésorier de l'entreprise de Saint-Pamphile, informe: "Nous avons eu une

rencontre, lundi, avec des ingénieurs. Ils se rendront sur les territoires de coupe pour connaître quel genre de bois est disponible puisque la machinerie employée par l'usine varie selon la grosseur du bois".

Si Matériaux Blanchet persiste dans son projet, la nature du bois indiquera les changements à apporter à la scierie. "Il faudra également voir si le bois est accessible, poursuit M. Gauthier. Ce sera une continuité des opérations déjà existantes". Cependant, M. Gauthier préfère ne pas s'avancer sur le nombre d'emplois qui pourraient être préservés ou créés. Actuellement, l'usine emploie quelque 80 personnes.

Pour M. Yvan Lacroix, propriétaire de Matériaux forestiers Lacroix, il s'agirait de bâtir une nouvelle usine qui emploierait, estime-t-il, de 50 à 70 travailleurs. Il n'envisage nullement d'acquiescer les actuelles installations, mais bien d'investir quelque \$15 million pour ériger une usine moderne. "Aussitôt une réponse du ministère et un refus de Matériaux Blanchet, nous sommes prêts à plonger", assure M. Lacroix.

Québec-Téléphone va investir \$14 millions dans la Gaspésie

par Michel CORBEIL

du bureau du SOLEIL

MATANE — Tel que prévu lors des demandes de redressement tarifaire adressées à la Régie québécoise des services publics, la compagnie Québec-Téléphone investira quelque \$14.3 millions pour l'amélioration de ses services en Gaspésie, en 1981.

Hier, Québec-Téléphone a rendu public les investissements prévus dans le secteur de Matane, qui comprend la vallée de la Matapédia, tout le comté de Matane et qui se rend au-delà de Grande-Vallée jusqu'à Murdochville, dans le comté de Gaspé.

"Tous ces projets correspondent aux engagements pris devant la Régie des services publics lors des demandes d'augmentation des tarifs, a reconnu

M. Jean-Paul Poirier, gérant des services à la clientèle de la région du Saint-Laurent pour la compagnie. Mais, ajoute-t-il, ces engagements correspondent aux besoins des clients".

Les investissements iront à la pose de nouveaux câbles, à l'addition d'équipement sophistiqué en passant par l'ajout de numéros téléphoniques et le regroupement de certaines lignes rurales.

Pour la Gaspésie, c'est le secteur de Matane qui décroche la plus importante part des investissements, ce secteur recevra \$6.5 millions; \$4.3 millions seront affectés à celui de Rimouski; \$3.5 millions pour celui de New Carlisle (comtés de Bonaventure et une partie de Gaspé. Sur la Côte-

Nord, le secteur de Sept-Iles recevra près de \$2 millions. LE SOLEIL n'a pu apprendre le montant consenti dans la région de Baie-Comeau.

Moins de parasites

Cet avantage à la région de Matane provient d'une amélioration technique qui sera apportée à la centrale téléphonique de Amqui, au coût de \$1.9 million il s'agit de l'installation d'un système de commutation numérique, système qui est en opération depuis un mois à Chandler et qui sera en fonction cette année à Mont-Joli.

En plus d'offrir de nouveaux services aux clients, le système améliorera "la reconstitution fidèle du message original". En ce moment, l'équipement utilisé à Amqui est électromécanique.

"Certains parasites peuvent être apportés par les contacts élec-

tromagnétiques, indique M. Poirier. Le nouveau système est entièrement électronique." La qualité s'améliorera sensiblement, semble certifier le porte-parole de Québec-Téléphone.

Le nouvel appareillage comporte un autre avantage pour la compagnie: il requiert beaucoup moins d'entretien. "Nous ne diminuerons pas le personnel, rassure M. Poirier, mais nous freinerons l'augmentation du personnel. Il n'y aura pas de mise à pied, mais un recyclage de notre personnel".

Québec-Téléphone a déposé, cet automne, à la Régie des services publics une demande de hausse des tarifs de 11.4 pour 100, en 1981, pour service résidentiel, et de 15.2 pour 100 pour le service d'affaires. Pour l'instant, la Régie a donné une réponse favorable à la majoration du service d'affaires et la réponse pour le service résidentiel n'a pas encore été donnée.

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
les 24, 25 et le dimanche 26 avril
• Asperges fraîches sauce hollandaise
• Consommé au sherry
• Croustade de crabe à la tahitienne
• Zucchini milanaise
• Riz créole
• Le chariot des milis douces
• Café
Le Tout \$13.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

Votre toit coule? Votre maison a besoin de réparations? Prix défiant toute concurrence.
J.P. GAULIN Rén. Inc.
20% DE RABAIS avant 1er mai
Estimation gratuite
681-6137

ROULOTTES MOTORISEES
nouvelles ou usagées
Blais & Trahan Inc.
140, boul. Taché ouest
Montmagny G5V 3A5
Tél.: bur.: 248-2323
Ligne directe de Québec: 884-2310

25 ANS: 25%
Les Veilleux, propriétaires du prestigieux magasin Nouveau Décor depuis le 25 avril 1956, vous invitent à célébrer leur 25e anniversaire en profitant d'un
RABAIS DE 25% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN INVENTAIRE, POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!
NOUVEAU DECOR MEUBLES
Face Giles Bédard Autos 837-9381

LOTO-SELECT
Date: 22-04-81
NUMERO GAGNANT: 7783
Ventes: 121,659,50\$
Mises de 50c gagnantes Lot par mise de 50c
dans l'ordre: 12, 2,999.80\$
dans n'importe quel ordre: 75, 250,00\$

CHAUSSURES CHRISTIAN
LE TOUT-ALLER
Pour lui, le dernier-né de la mode tout confort. Pour le travail ou le sport, un cuir souple couleur cognac. Noeuds écossais.
\$80.00
Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy
Disponible dans la majorité de nos magasins



LE SAMEDI 25 AVRIL DANS

PLEIN AIR

LE SOLEIL

Un cahier dédié aux sportifs, bricoleurs et aux amis... de la nature!

Abonnez-vous sans tarder: **647-3333**

LE SOLEIL est disponible dans la plupart des dépôts de votre voisinage.

dans nos régions

Mécontentement

SAINT-GEORGES DE BEAUCE (PC) — De nombreuses stations de radio et de télévision au pays sont insatisfaites des services météorologiques fournis par Environnement-Canada.

Les représentants des 60 stations abonnées à l'agence Nouvelles Télé-Radio de la Presse Canadienne, ont réitéré, hier, leur mécontentement quant à la régularité et à la fiabilité des bulletins de météo diffusés par le service gouvernemental canadien.

Les porte-parole des média ont résolu d'adresser une lettre au ministre de l'Environnement, M. John Roberts, pour préciser leurs doléances et exiger une amélioration du service.

Cette situation persiste depuis au moins deux ans et résulte des restrictions budgétaires qui ont été imposées.

NTR — réunion en Beauce

SAINT-GEORGES DE BEAUCE (PC) — L'agence Nouvelles Télé-radio de la Presse canadienne tenait sa réunion annuelle, hier, à Saint-Georges de Beauce.

Ces assises annuelles, auxquelles sont invités les directeurs de l'information et les dirigeants d'une soixantaine de stations de radio et de télévision, porteront sur la qualité de l'information, ainsi que sur divers développements technologiques.

Les congressistes se pencheront en outre sur le traitement spécifique accordé à l'information par les stations de télévision et de radio M-F.

La réunion marque l'anniversaire de la relance du service audio NTR, lequel alimente quotidiennement une quinzaine de stations de radio en nouvelles parlées.

Cette rencontre sera suivie, aujourd'hui, par l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des directeurs de l'information en radio et télévision.

Fête du travailleur

THETFORD-MINES — Pour la sixième année consécutive, la fête du travailleur sera soulignée dans la ville minière de Thetford-Mines le 1er mai. Le conseil central des syndicats nationaux de la région organise une manifestation qui aura lieu en soirée devant le monument érigé en mémoire des ouvriers morts dans les mines d'amiante, à l'angle des rues Saint-Alphonse et Notre-Dame. Le rassemblement sera suivi de la fête de solidarité au club des Elans.

Championnat mondial annulé

THETFORD-MINES — Craignant des conséquences d'ordre politique, "Softball Canada" se refuse à permettre à un groupement canadien quelconque de solliciter la présentation du championnat mondial de balle rapide senior masculin en 1984. Cette décision oblige la ville de Thetford-Mines à retirer sa candidature.

Dans une lettre envoyée au conseil municipal "Softball Canada" explique que certains pays non reconnus par le gouvernement canadien se seraient probablement inscrits au tournoi, ce qui aurait risqué de provoquer des incidents diplomatiques.

Néanmoins, on sait que Thetford sera l'hôte du championnat canadien en 1982.

Thetford-Mines • Plessisville • Mégantic • Baie Saint-Paul • La Malbaie • Beauceville • Sainte-Marie

Une société d'Etat achète deux auberges de Charlevoix

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)
POINTE-AU-PIC — La Société de développement industriel (SDI) a pris possession des actifs de la firme Les Trois Canards Inc., de Pointe-au-Pic. Cette entreprise était la propriété de M. Charles Donohue et elle opérait l'Auberge des Trois Canards, à Pointe-au-Pic, et la maison Chamard, à La Malbaie.

La prise de possession s'est effectuée en douceur le 16 avril dernier. L'Auberge des Trois Canards a continué ses opérations normales alors que comme prévu la maison Chamard a

fermé ses portes. "A tout événement, la maison Chamard aurait interrompu ses activités pour quelques semaines", de dire M. Gaëtan Plante, un porte-parole de la SDI. On a toutefois pas pu préciser si cet hôtel serait ouvert pour la prochaine saison touristique.

Il a été impossible de savoir exactement les raisons qui ont amené cette prise de possession de la part de la SDI. M. Plante a précisé qu'il n'était pas dans les politiques de l'établissement de dévoiler les grandes lignes de ses engagements financiers avec des entreprises du secteur privé. L'Auberge des Trois Canards était un

hôtel qui fonctionnait bien depuis plus de six ans. L'an dernier, avec l'ouverture du programme de crédit touristique, le propriétaire des Trois Canards s'était porté acquéreur de la maison Chamard, une vieille auberge qui fonctionnait au ralenti depuis quelques années. M. Donohue avait alors entrepris de rénover complètement la maison Chamard. Les 40 chambres de l'auberge avaient été dotées de salles de bain et refaites à neuf. On avait également rénové la cuisine et les services. L'investissement total aurait été de l'ordre de \$800.000.

Il y a quelques semaines, en pleine campagne électorale, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, annonçait que l'entreprise bénéficierait d'une prise en charge d'intérêt de l'ordre de \$150.000 par l'entremise de la SDI. Un peu plus d'un mois plus tard, cette société de financement intervenait en prenant possession des auberges.

Au bureau du ministre Duhaime, son attachée de presse, Madame Rita Poulin, n'a livré aucun commentaire sur le sujet déclarant, elle aussi, que le dossier était traité sur une base de confidentialité.

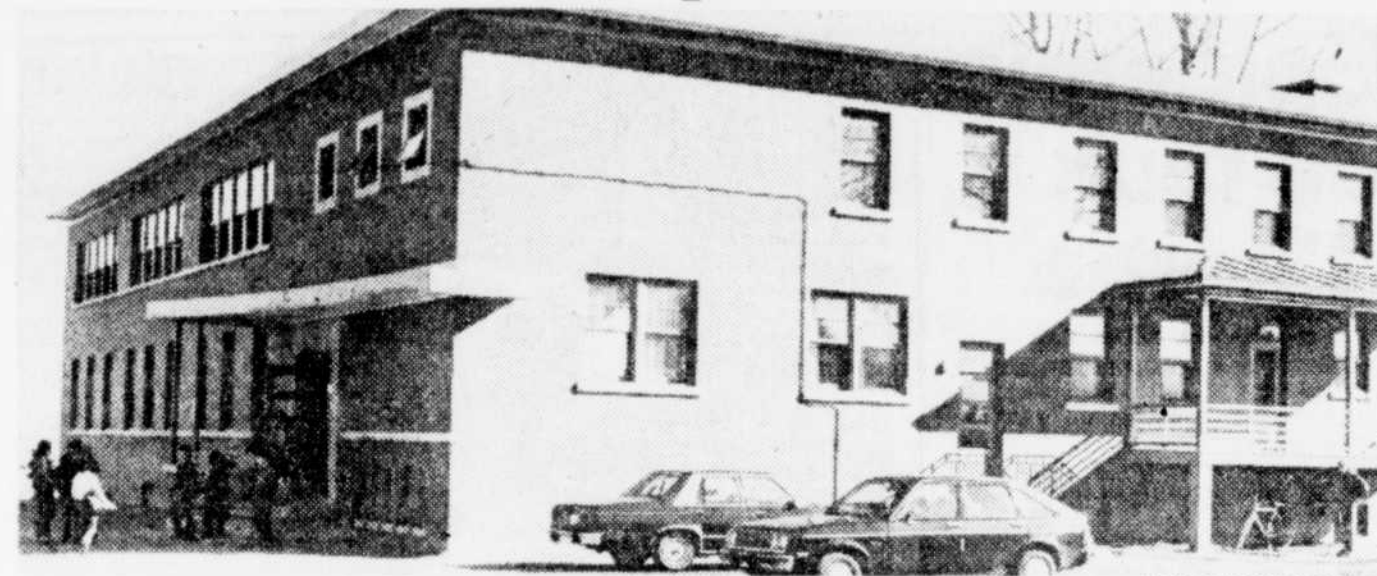
Fermeture de l'école des Ecureuils dès l'an prochain

par Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)
DONNACONA — Après avoir réétudié la question mercredi soir, la majorité des 28 commissaires de la Commission scolaire régionale Tardivel ont rescindé la proposition visant à garder ouverte l'école Saint-Jean-Baptiste des Ecureuils et ont finalement opté pour la fermeture de l'établissement scolaire dès l'an prochain.

En effet, à la lumière d'informations supplémentaires fournies par la commission et précisant notamment qu'une telle fermeture entraînerait une réduction des dépenses de près de \$79.000, les commissaires ont renversé le vote très serré pris par 17 de leurs collègues le 8 avril dernier et au cours duquel neuf d'entre eux s'étaient prononcés en faveur du maintien de l'école.

Suite aux coupures budgétaires déposées par le gouvernement et à la diminution de la clientèle scolaire de la régionale, qui passera de 3.500 à 3.277 élèves, la commission n'a eu d'autre choix que de remettre en question cette année l'avenir de l'école des Ecureuils.

Elle était toutefois appuyée par le comité d'école de la polyvalente de Donnacona, qui préconisait la relocalisation des 216 élèves de pré-secondaire et de secondaire I ainsi que des 12 professeurs des Ecureuils à l'intérieur des grands espaces de la



Propriété de la commission scolaire de Portneuf, l'école des Ecureuils est louée depuis près de huit ans par la Commission scolaire régionale Tardivel au taux nominal de \$1.

polyvalente.

Selon le président du comité d'école, M. Jean-Claude Langevin, les étudiants recevront ainsi de meilleurs services, tout en s'épargnant un transfert d'école pour certains cours comme l'éducation physique.

Pour sa part, le directeur du personnel de la commission scolaire, M. Jacques Bhérier, soutient que cette fermeture n'occasionnera aucune fer-

meture de poste pour ses enseignants. Selon lui, seul le nombre de groupes d'étudiants répartis aux Ecureuils pourra faire l'objet de changements.

L'école des Ecureuils sera ainsi la deuxième institution à être fermée par la régionale l'an prochain puisqu'en février dernier, la commission recommandait également la fermeture de l'école de Saint-Casimir, dont les 91 élèves seront relocalisés à la po-

lyvalente de Saint-Marc.

Quant au couvent de Saint-Raymond, abritant 201 élèves et 12 professeurs et loué par la Commission scolaire régionale Tardivel, il bénéficiera d'un suris.

En effet, le comité d'école estime qu'on ne peut envisager sa fermeture avant de connaître l'incidence exacte de la construction de la centrale Delaney sur le taux de population.

L'Asbestos rappelle d'autres ouvriers

THETFORD-MINES — Une soixantaine d'ouvriers seront rappelés au travail lundi par la Société Asbestos Ltée qui exploite trois mines d'amiante dans la région de Thetford-Mines. Dix-sept autres avaient repris leur emploi le 6 avril dernier.

Néanmoins, 170 autres travailleurs seront touchés encore par les mises à pied effectuées par la compagnie au cours de l'hiver dernier. À la fin de mai, l'employeur les rappellera pour remplacer des mineurs en vacances.

Pour le moment, les conditions du marché ne permettent pas au producteur de prolonger la semaine de travail de cinq à six jours. La réduction de la production à cinq jours

avait entraîné la mise à pied de 194 travailleurs, le 23 décembre dernier. À ce moment-là, 85 autres employés

étaient déjà sur une liste d'attente.

En janvier dernier, la Société Asbestos avait cessé toute production

pendant cinq semaines pour réduire ses inventaires. La mise à pied avait touché près de 1.400 employés.

Nouveau contrat de travail signé à la compagnie Bervac

THETFORD-MINES — Le fabricant de herbes à disques et de souffleurs à neige "Bervac Inc.", de Thetford-Mines, vient de parapher un nouveau contrat de travail d'une durée de 27 mois avec ses employés syndiqués (CSN) dont le nombre varie

entre 35 et 70 selon le rythme de production.

Conclue après quatre séances de négociations, l'entente prévoit des hausses salariales variant entre 4 et 7 pour 100 à tous les six mois. Le salaire moyen qui était de \$7 l'heure, atteindra \$9,78 au début de 1983.

Le congé payé entre le 23 dé-

cembre et le 2 janvier est maintenu. Au chapitre des vacances, les ouvriers auront droit à deux semaines après un an de travail, trois semaines après cinq ans, et quatre semaines après 12 ans.

L'entreprise avait connu des difficultés financières en 1978. À l'époque, les employés avaient reorté de six mois une augmentation de salaires.

Chaines en or 18ct Birks 30% DE RABAIS!

Chez Birks, lorsque nous vous offrons des chaines en or comme celles-ci à 30% de rabais, vous avez notre garantie qu'il s'agit d'une véritable réduction de 30% sur nos prix courants.

Ces chaines en or jaune 18 ct de Birks sont offertes en 3 motifs, tel qu'illustré. Choix de deux longueurs dans chaque cas.

	Notre prix courant	Prix réduit:
À gauche:		
38 cm (15")	\$230.00	\$161.00
45 cm (17 3/4")	270.00	189.00
Au centre:		
38 cm (15")	150.00	105.00
45 cm (17 3/4")	170.00	119.00
À droite:		
38 cm (15")	280.00	196.00
45 cm (17 3/4")	330.00	231.00

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

À temps pour l'heure du thé!

Birks a de petites surprises pour l'heure du thé. En vedette, un choix de tasses et soucoupes en belle porcelaine tendre, anglaise et classique, signée Aynsley.

N'oubliez pas, le prix comprend la tasse et la soucoupe. Nous n'aimons pas voir de marques sur votre belle table en acajou!

PORCELAINE TENDRE ANGLAISE

Couleurs et décors variés.

Ord. \$23.95

En solde, \$15.95

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

C'est merveilleux d'être à deux!

Lorsque vous êtes vraiment amoureux et que vous désirez que le monde entier le sache, une bague à diamant Birks répandra la nouvelle!

Voilà déjà plus de 100 années romantiques que nous fournissons des diamants à des amoureux comme vous.

Des gens qui ont pris la route du bonheur.

Vous pouvez avoir confiance en Birks et en votre diamant Birks... pour toujours.

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

où aller dans nos régions

Lévis

Exposition **DES OEUVRES DES FINISSANTS EN ARTS PLASTIQUES** du cégep Lévis-Lauzon, du 16 au 26 avril. Tous les jours de 14h à 17h et de 19h à 22h. A la maison Louise-Carrier, 33 rue Wolfe.

SPECTACLE DE DANSES ANCIENNES, sam. à 20h30, église anglicane, 31, rue Wolfe. Entrée \$2.

Montmagny

Conférence **CORPS ÉROTQUES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue, dim. 20h30, auditorium Lavironde, polyvalente Louis-Jacques Casault, 141 est, boulevard Taché.

Films **LE JOUR DE LA FIN DU MONDE** et **ELLE**, 14 ans, ven. sam. dim. au ciné-parc Montmagny 1.

GRANDE EXPOSITION DE PEINTURES, ARTISANAT ET POTERIES par les artisans de la région, au sous-sol de l'église Saint-Mathieu, ouverture sam. à 20h, dim. 11h à 20h.

Rivière-du-Clair

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, mer. 29 avril, 20h30, à la salle municipale.

Rivière-du-Loup

Exposition-synthèse **PELE-MELE** Galerie d'art Le Goëland, 460 rue Lafontaine du 5 au 30 avril. Mar. au dim. 13h à 17h et jeu. et ven. soir de 19h à 21h.

Conférence **CORPS ÉROTQUES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue, lun. 27 avril, 20h30, et spectacle de **DIANE TELL**, mer. 29 avril, 20h30, au Centre culturel, 85, rue Sainte-Anne.

Saint-Alphonse-de-Caplan

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, ce soir, 20h30, salle du club sportif.

Saint-Etienne

Exposition **JEANNINE BOURRET, RACHEL AUDET, DENYSE WHITE BARBEAU, DOUGLAS BEAUCHAMP, GENEVIEVE CAMIRAND, NICOLE FRASER, JACQUELINE B. LESAGE, THERESE MALEZA, CECYL MORAS, DIANE POULIO**, du 27 avril au 2 mai. Vernissage dim. de 14h à 21h. De 14h à 21h, sauf le 2 mai de 14h à 17h. Le Moulin des Arts, 301 est, rue Principale.

Saint-Noël

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, dim. 19h30, au sous-sol de l'église.

Saint-Tite-des-Caps

Orchestre **ENERGIC**, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre. **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR**, avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, танnantes de chance, quiz musical, etc. Prix à gagner. Animateurs Ghislain Gagnon, J.-Noël Fortin, coanimatrice Carole Bouchard. A compter de 21h, à l'hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138.

Thetford-Mines

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature, sam. 25 avril, 20h30, centre paroissial.

Victoriaville

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec, ce soir, 21h, et conférence-choc **FANTASMES ET THERAPIES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, mer. 29 avril, 20h30, au cinéma Laurier, 150 est Notre-Dame.

Arthabaska

Exposition de **HUGUETTE BEAUMONT**, peintre, **RICHARD KLODE**, sculpteur et **JEAN-FRANÇOIS OZOUX**, ornithographe du 12 avril au 3 mai. Également collection permanente, œuvres de Suzor-Coté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier au Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h, mer. 19h à 22h, sam. et dim. 13h30 à 17h, lun. relâche. Entrée libre.

Le comité de l'Amicale Jeanne-Mance (Hôtel-Dieu d'Arthabaska) lance l'opération **RETRACEMENT** afin de rejoindre tous ses diplômés de l'École des infirmières(ères) en

vue des célébrations du 25e anniversaire de sa fondation qui auront lieu à Victoriaville le 6 juin. Communiquez avec Jeanne Lemay-Alain, 43 boul. Grégoire, Arthabaska, G6P 5Z8. Tél.: (819) 357-2460.

Baie Comeau

Exposition **CONFRONTATION 1981**. Jusqu'au 25 avril. A compter du 6 avril, jusqu'au 4 mai, **LES ÉLÈVES DE CLAUDE TETU**, peinture. Vernissage le 26 à 20h, au Corridor, 3 rue Cadillac. Lun. au jeu. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30, jeu. 8h30 à 12h et 13h30 à 21h, sam. et dim. 13h30 à 16h30.

Beauce

Exposition **"SYNTHESE 1"**, salles de la Haute-Beauce, **COLLECTION PERMANENTE**, salles Napoléon-Bolduc. Sur rendez-vous. Au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

Spectacle de **GASTON MANDEVILLE**, ven. et sam. à 20h30, à la Seigneurie, Sainte-Marie de Beauce.

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature, ce soir, 20h30, au séminaire de Saint-Georges de Beauce, 1055, 11e Rue est.

Bellechasse

Exposition **AVATI, EL CASANOVA**, gravures, à La Galerie, 60 avenue Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam. et dim. 12h à 17h. Du 18 avril au 3 mai.

Charlevoix

Exposition **"TENDRE ENFANCE"**, trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes, **SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES** et **ATELIER DE TAPISSERIE GEORGES-ÉDOUARD TREMBLAY**. Mer., jeu., ven. 10h à 12h et 13h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h. Au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

JEAN-PIERRE MANSEAU, chansonnier, ven. et sam. à 21h30, dim. 14h et 21h30, au Bistrot, Maison Otis, 21 Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul.

Drummondville

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec, dim. 20h30 au Carrefour socio-culturel, 175, rue Ringue.

La Martre

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, jeu. 30 avril, 20h30, à la salle municipale.

La Pocatière

Exposition collection permanente **"INSECTES ET PAPILLONS"**. Tous les jours, 9h à 17h, dim. 13h à 17h. Au Musée François-Pilote.

Producteurs de porcs: oui au plan conjoint

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — "Voilà qui est fait, les producteurs de porcs ont compris et se sont organisés", a déclaré M. Jos Marie Pépin, président du Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec-Sud (Beauce), au tout début de son exposé à l'assemblée générale annuelle de cet organisme régional qui eut lieu, avant-hier soir, à Sainte-Marie de Beauce et qui regroupait quelque 350 producteurs.

Selon M. Pépin "avec une production qui se dresse au deuxième rang en importance au Québec, nous nous devons d'ordonner la mise en marché de notre produit comme déjà plusieurs autres groupes de producteurs ont fait".

De plus, ajouta le président du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, "avec des investissements aussi considérables, des coûts de production aussi élevés, il devient primordial pour nous de négocier le prix de vente de nos porcs plutôt que de le laisser fixer au bon vouloir des acheteurs".

On se devait de s'organiser, a affirmé M. Jos Marie Pépin, "car en 1981 nous ne pouvons plus nous permettre avec une production aussi spécialisée et à plein temps, d'aller chercher à l'extérieur par notre travail, de l'argent nécessaire pour pallier aux pertes qui durent parfois des années et souvent catastrophiques menant ainsi le producteur soit à la faillite, ou soit à

un endettement pour le reste de ses jours".

"Voilà pourquoi dit-il, les quelque 8,214 producteurs de porcs du Québec ont décidé de s'organiser puisqu'ils en avaient assez de se faire organiser."

Ainsi, fit remarquer M. Pépin, des 7,050 producteurs de porcs au Québec qui se sont prévalus de leur droit de vote, 5,203 producteurs ont voté en faveur du plan conjoint soit 73,7 pour 100 et pour la Beauce qui comprend près de 1,300 producteurs de porcs, on estime à 90 pour 100 ceux qui se sont prévalus de leur droit de vote et à 86 pour 100 ceux qui auraient voté en faveur de plan conjoint.

M. Jos Marie Pépin attribue cette éclatante victoire à chacun des producteurs de porcs qui ont voté positivement, mais aussi à cette grande solidarité qu'a su montrer l'équipe de responsables et d'animateurs, qui depuis 1979, ont travaillé avec conviction et ont contribué très largement au grand succès de ce vote.

Les objectifs

Ayant en main notre plan conjoint, ajouta le président Pépin, "il nous reste à se servir de tous ses outils que sont ses pouvoirs, au fur et à mesure que l'on décidera ensemble de les utiliser lors d'assemblées générales".

Pour y réussir, les objectifs que la fédération s'est donnés par son assemblée générale annuelle du 4 novembre dernier, sont sur le point de se

concrétiser, a déclaré le président Jos Marie Pépin.

Tout d'abord, concernant les démarches auprès de la régie, pour que les mêmes pouvoirs s'appliquent autant aux naisseurs qu'aux finisseurs, un comité est déjà formé pour ressortir les besoins les plus urgents pour les naisseurs.

De plus, des pressions pour l'obtention d'un régime d'assurance-stabilisation pour les finisseurs de porcs indépendants ont eu lieu et actuellement, c'est presque officiel, ce régime sera rétroactif à partir de bien-tôt.

Pour le plan de sauvetage, un télégramme a été envoyé au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demandant une rencontre dans les plus brefs délais pour discuter des demandes d'aides déjà formulées et à ce jour, le ministre Jean Garon a annoncé qu'une avance serait faite au cours des prochaines semaines, aux producteurs naisseurs.

D'autre part, on attend la publication prochaine du texte du plan conjoint dans la gazette officielle pour pouvoir mettre en vigueur le règlement du prélevé et une demande a été formulée pour rencontrer le Conseil des viandes du Québec pour discuter de leur accrédition et des ententes avec les abattoirs sur les frais de retenues des prélevés et la négociation du prix du porc qui devraient débuter dès la publication du plan conjoint.

Election du 4 mai dans Lévis

L'Union populaire dénonce les trois partis fédéraux

LEVIS (PC) — "Ce qui survient aujourd'hui dans le dossier constitutionnel n'a rien de surprenant quand on connaît la personnalité de Pierre Elliot Trudeau et celle de Jean Chrétien, son exécutif des basses œuvres. Ils n'attendaient que l'occasion propice pour écraser à tout jamais l'aspiration historique du peuple québécois à se maintenir et à

s'affirmer comme peuple distinct en Amérique du nord".

C'est en ces termes que le président de l'Union populaire, M. Henri Laberge, s'est rendu appuyer le candidat de cette formation, M. Jean-Paul Bourcier, en vue des élections complémentaires du 4 mai dans la circonscription de Lévis.

M. Laberge s'en est également

pris au Nouveau parti démocratique, qu'il considère comme le parti fédéral le plus "foncièrement centralisateur", pour son appui au projet Trudeau, ainsi que le Parti progressiste conservateur qui n'a offert, selon lui, qu'une "opposition circonstancielle".

Après avoir affirmé qu'aucun des trois grands partis politiques fédéraux ne méritait la confiance du peuple québécois, M. Laberge a souligné que l'Union populaire quant à elle avait fait un choix irrévocable, celui de lutter pour l'indépendance nationale du peuple du Québec.



M. André Normand

Personnalité de l'année

SAINTE-CLAIRE — M. André Normand, président de la compagnie Prévost Car Inc., de Sainte-Claire de Dorchester, a été nommé la "Personnalité de l'année 1981" à Sainte-Claire et ce sera lors d'une grande soirée organisée par la Chambre de commerce locale, qui aura lieu demain soir, à Sainte-Claire, qu'on rendra hommage à M. Normand.

Pour le choix de la "Personnalité" dont cette nomination est décernée tous les deux ans par la Chambre de commerce de Sainte-Claire, "l'amélioration de la qualité de vie à Sainte-Claire" était le thème de base qui a guidé le choix pour 1981.

M. André Normand a remporté ce titre suite à l'expansion de l'entreprise Prévost Car Inc., depuis quelques années, dont l'amélioration de la qualité de la vie s'est fait sentir tant à l'intérieur de ses installations très modernes qu'au sein même de la municipalité de Sainte-Claire en général, par la création d'environ 200 emplois au cours des dernières années.

Voire toit coule? Votre maison a besoin de réparations? Prix défiant toute concurrence.

J.-P. GAULIN R.N. INC.
20% DE RABAIS avant 1er mai
Estimation gratuite
681-6137

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
les 24, 25 et le dimanche 26 avril

- Asperges fraîches sauce hollandaise
- Consommé au sherry
- Croustade de crabe à la tahitienne
- Zucchini milanaise
- Riz créole
- Le chariot des mille douceurs
- Café

Le Tout \$13.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

ROULOTTES MOTORISEES
nouvelles ou usagées

Blais & Trahan Inc.
140, boul. Taché ouest
Montmagny G5V 3A5
Tél.: bur.: 248-2323
Ligne directe de Québec: 884-2310

CHAUSSURES

CHRISTIAN

LE TOUT-ALLER
Pour lui, le dernier-né de la mode tout confort. Pour le travail ou le sport, un cuir souple couleur cognac. Noeuds écossais.

\$80.00

Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins

25 ANS: 25%

Les Veilleux, propriétaires du prestigieux magasin Nouveau Décor depuis le 25 avril 1956, vous invitent à célébrer leur 25e anniversaire en profitant d'un

RABAIS DE 25% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN INVENTAIRE, POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!

ND

NOUVEAU DECOR MEUBLES
Face Giles Bédard Autos 837-9381

LOTO-SÉLECT

Date: 22-04-81

Ventes: 121,659,50\$

NUMÉRO GAGNANT: 7788

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	12	2,999.80\$
dans n'importe quel ordre	75	250,00\$



LE SAMEDI 25 AVRIL DANS

PLEIN AIR

LE SOLEIL

Un cahier dédié aux sportifs, bricoleurs et aux amis... de la nature!

Abonnez-vous sans tarder: **647-3333**

LE SOLEIL est disponible dans la plupart des dépôts de votre voisinage.



Madeleine Beaulieu-Samson

Depuis cette semaine et jusqu'au 22 mai, la Galerie de l'Institut coopératif Desjardins (50 avenue des Commandeurs à Lévis) présente des oeuvres récentes du peintre Madeleine Beaulieu-Samson, une artiste qui est originaire de Lévis et diplômée de l'Ecole des Beaux Arts de Québec. Madeleine Samson est bien connue dans le milieu artistique canadien, principalement pour ses oeuvres en tapisserie. Depuis 1973, elle a participé à plusieurs expositions dans diverses disciplines (tapisserie, gravure, aquarelle, peinture), notamment à Toronto, Saint-Etienne, Lévis, Chicoutimi, Montmagny, Montréal. Elle est membre permanent à la Galerie Johnson de Montréal et au Moulin des arts de Saint-Etienne. Implicite profondément dans la création artistique, Madeleine Beaulieu-Samson dit: "Je cherche à représenter, d'une façon simple et chaleureuse, les personnes et les choses qui habitent mon environnement. Le peintre, qui travaille seul, espère toujours entrer en communication avec "les autres" par les tableaux". La Galerie de l'Institut coopératif est ouverte au public sur semaine, de 17h à 22h, et en fin de semaine, de 13h à 22h.

Chaines en or 18ct Birks 30% DE RABAIS!

Chez Birks, lorsque nous vous offrons des chaines en or comme celles-ci à 30% de rabais, vous avez notre garantie qu'il s'agit d'une véritable réduction de 30% sur nos prix courants.

Ces chaines en or jaune 18 ct de Birks sont offertes en 3 motifs, tel qu'illustré. Choix de deux longueurs dans chaque cas.

	Notre prix courant	Prix réduit:
A gauche:		
38 cm (15")	\$230.00	\$161.00
45 cm (17 3/4")	270.00	189.00
Au centre:		
38 cm (15")	150.00	105.00
45 cm (17 3/4")	170.00	119.00
À droite:		
38 cm (15")	280.00	196.00
45 cm (17 3/4")	330.00	231.00

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

Edifice de la banque

Montmagny reçoit froidement la demande d'un moratoire

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — C'est avec le commentaire laconique que "le conseil va se pencher sur ce document et l'étudier", que le maire suppléant de Montmagny, M. Hermann Bléney, a accueilli une demande de moratoire de trois mois sur l'affaire de l'ancien édifice de la Banque Royale, lors d'une réunion spéciale tenue mardi soir par le conseil municipal.

Présentée par le conseil d'administration du Rassemblement des citoyens de Montmagny, cette requête réclamait un délai de trois mois dans toute décision des administrateurs municipaux "de signer un protocole d'entente avec la corporation de stationnement".

Face à l'insistance d'une trentaine de personnes venues appuyer cette demande cherchant à retarder la démolition de l'édifice, pour faire place à un terrain de stationnement, le conseiller Claude Audet devait ajouter qu'aucun protocole n'avait encore

été signé à cet effet avec la Corporation de stationnement de Montmagny Inc.

Rappelons que le 2 mars dernier, le maire Cajetan Gauthier avait précisé que l'édifice de l'ancienne banque avait été adjugé à la corporation de stationnement, "pour démolition et transformation du terrain en aires de stationnement", et qu'il n'était pas question de surseoir à cette décision.

Cette mise au point faisait suite à de nouvelles représentations de membres de deux organismes. Les logements de la Côte-du-Sud Inc., un organisme s'occupant de logement communautaire, et le Groupe de l'Oselle, une coopérative d'aliments naturels. Les deux organismes avaient présenté des offres d'achat en réponse aux appels de soumissions lancées par la ville, afin d'utiliser et de rentabiliser le bâtiment sis à l'angle de la rue Saint-Thomas et de l'avenue de la Gare.

1,284 signatures

Les deux groupes communautaires ont recueilli entre-temps 1,284 signatures appuyant leurs allégations qu'il s'agit d'une construction "encore solide et valable", "une bâtisse comme il ne s'en fait plus", avec sa solide structure alliant la brique, l'acier et le bois franc, ainsi que ses grandes fenêtres surmontées d'un toit de cuivre, et qui a été reconnue comme un bien du patrimoine au niveau gouvernemental.

La bâtisse remontant à 1916 avait été rachetée par la ville de Montmagny, le 28 avril 1966, au coût de \$18,000, en vue de l'élargissement de la rue Saint-Thomas. Sa démolition permettra l'aménagement d'une dizaine d'espaces de stationnement, dont le coût sera assumé par la corporation de stationnement.

Motifs

Pour appuyer sa requête d'un mo-

ratore de trois mois, le Rassemblement des citoyens fait notamment état d'une étude en cours via un programme d'emploi communautaire du Canada, du nom de "Solution aux problèmes de stationnement du centre ville de Montmagny", qui sera disponible d'ici à quelques mois.

La demande fait également mention de l'intérêt soulevé dans l'opinion publique pour la sauvegarde de l'ancienne banque, de la confusion apparente entre les différentes évaluations relatives au coût des travaux de restauration de cet édifice, de la pertinence d'un réexamen plus en profondeur de l'ensemble du dossier, ainsi que d'initiatives récentes visant à effectuer un rapprochement entre le Rassemblement des citoyens, la Corporation de stationnement de Montmagny et le Comité de sauvegarde de l'ancienne banque.

Les ateliers de l'âge d'or au patro de Lévis ont du succès

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — "Une initiative merveilleuse, qui nous procure une détente et nous sort du train-train quotidien. Et cela démontre que les p'tits vieux sont capables de faire quelque chose..."

Voilà un commentaire d'appréciation qui est certes très éloquent et qui a été énoncé par plusieurs participants aux ateliers de l'âge d'or organisés au patro de Lévis.

Dans ce milieu d'activités sportives, récréatives et culturelles, où fourmillent déjà quelque 500 garçons et filles, particulièrement en soirée et durant les fins de semaines, l'équipe dirigeante du patro s'est voulue à l'écoute du milieu en ouvrant ses locaux également aux adultes.

Durant l'après-midi, sur semaine, les grands du patro ont pris de plus en plus d'animation, depuis un peu plus d'un an. Une salle est ainsi réservée à des groupes de handicapés, les lundi, mercredi, vendredi et samedi. Le Service d'entraide et solidarité de la Rive-Sud ainsi que le Club des handicapés en marche s'occupent de ces personnes.

Rayons de soleil

La participation des personnes du troisième âge à la vie du patro s'est ajoutée en janvier 1980. Ce groupe, d'abord composé d'une dizaine de personnes, n'a cessé de croître.

"Les après-midi en or du patro" sont constitués maintenant de neuf ateliers et regroupent pas moins de 75 participants. Les ateliers ont été mis sur pied graduellement pour l'initiation à la peinture, à la céramique, pour des séances d'histoire et d'information, du théâtre, le développement émotivo-rationnel, le conditionnement physique, le plein air, l'initiation à des jeux.

Le progrès le plus intéressant a débuté en février dernier, grâce à un programme spécial d'animation réalisé avec une subvention octroyée par

le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.

Ces animateurs ont été embauchés pour ces ateliers de l'âge d'or. Le nouveau programme a permis d'augmenter de plus du double le nombre de participants. André Guay, l'un des animateurs, a affirmé au SOLEIL, cette semaine, que le résultat est au-delà de tous les espoirs.

Avec ces ateliers pour l'âge d'or, le patro de Lévis répond à un besoin qui est évident. Les participants, que le directeur du patro, le père Fernand Lacombe, appelle "Les rayons de soleil", sont tous très heureux de l'initiative.

Ces gens ont maintenant autre chose que les occasionnels bingos et les habituelles parties de cartes. Ils sont traités comme des rois au patro de Lévis. Le minibus de la maison va les chercher et il les ramène à leur domicile, sans aucun autre frais que le montant de \$15 qui a été donné pour l'inscription.

De plus, un jeudi par mois, ceux qui ont le goût de changer d'air, ont l'occasion de faire un petit voyage à l'extérieur. Le mois dernier, il y eut ainsi un voyage d'organisation au lac Simon. Le 30 avril, ces personnes âgées inscrites au patro pourront, en donnant \$2, aller visiter l'incinérateur de la Rive-Sud, la raffinerie Ultramar et la mairie de Lévis.

Dans la joie

La qualité des travaux réalisés dans les ateliers n'a d'égal que la joie de ceux qui les réalisent, nous a déclaré André Guay. Au début, la plupart de ces gens ne connaissaient rien à la peinture ou à la céramique; aujourd'hui, ils sont fiers des efforts qu'ils ont accomplis pour mieux vivre ce temps du troisième âge.

"L'atmosphère qui règne au patro, lorsque les gens de l'âge d'or se divertissent est extraordinaire. Il n'est pas rare de voir certaines dames apprendre leur texte pour le théâtre, en attendant une personne qui est à sa

période de conditionnement physique, pour ensuite se rendre ensemble travailler la terre afin d'en faire de beaux morceaux", s'exclame André Guay.

Il nous a été donné de constater cette joie de vivre dans l'atelier de théâtre. Il y a là six personnes, dont la doyenne est elle-même âgée de 79 ans. Les témoignages d'appréciation y sont extraordinairement encourageants. Une seule interrogation: Est-ce qu'il y aura une continuité au programme gouvernemental qui a permis de faciliter et d'améliorer ce service aux

personnes âgées?

Tous ces participants n'ont pas hésité à s'impliquer. Ils ont déjà formé un comité qui commence l'élaboration d'un projet à être présenté dans le cadre du programme "Nouveaux horizons". Des priorités sont même envisagées: le bricolage et l'artisanat.

Le présent programme durera encore un mois. Du 24 au 30 mai, ces personnes âgées participeront à la "Fête soleil", qui sera ouverte au public et qui sera une expression de tout le milieu de vie au patro de Lévis.

Journée-rencontre des groupements populaires

par Réal LABERGE

L'ISLET-SUR-MER — Afin de faire éclater l'isolement dans lequel ils se retrouvent souvent, parce que leur action est souvent discrète, mal connue ou souvent marginalisée dans leur propre milieu, les groupes populaires de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska répéteront leur journée-rencontre annuelle, demain, à l'école du Bon-Pasteur de L'Islet-sur-mer.

"Le colloque de 1981 vise toujours des objectifs de formation et d'information", ont précisé au SOLEIL deux porte-parole, MM. Gaston Lagacé et Gilles Sasseville, en soulignant qu'il s'agit de permettre aux membres des groupes participants de mieux se connaître mutuellement et de réfléchir ensemble sur leurs activités et leurs difficultés, afin d'y puiser des connaissances et des habilités nouvelles qui les aideront à mieux jouer le rôle qu'ils se sont défini.

Programme

La journée des groupes populaires comportera d'abord quatre ateliers d'étude au cours de l'avant-midi, qui se poursuivront en après-midi sous forme d'un panel.

Ces ateliers permettront d'a-

border des thèmes laissés en suspens lors de la journée-rencontre d'avril 1980, soit la mobilisation, la formation, le fonctionnement interne du groupe et le financement. Il y aura échange entre les participants, puis quatre personnes-ressources feront part de leur propre expérience, dans l'éclairage des discussions de l'avant-midi. Ces personnes-ressources seront Mme Lorraine Ouellet, coordonnatrice sociale au Centre de santé Boishuscache de Trois-Pistoles, M. Jacques Bernard, animateur communautaire au CLSC de Montmagny-sud, M. Jean-Marc Lapointe, coordonnateur de Contact, de la Moyenne-Côte-Nord, ainsi que M. Gilles Roy, professeur à l'université du Québec à Rimouski et ancien animateur de la Coopérative d'aménagement du JAIL, au Témiscouata.

On attend au moins une cinquantaine de représentants des organismes populaires de développement de la région à cette journée-rencontre de samedi, qui sera réalisée grâce à l'appui technique et financier de la Commission scolaire régionale Pascal-Taché, du Conseil régional de développement de la région 03, des CLSC et du Centre des services sociaux de la Côte-du-Sud.

À temps pour l'heure du thé!

Birks a de petites surprises pour l'heure du thé. En vedette, un choix de tasses et soucoupes en belle porcelaine tendre, anglaise et classique, signée Aynsley.

N'oubliez pas, le prix comprend la tasse et la soucoupe. Nous n'aimons pas voir de marques sur votre belle table en acajou!



PORCELAINE
TENDRE
ANGLAISE

Couleurs
et décors
variés.

Ord. \$23.95

En solde, \$15.95

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

C'est merveilleux d'être à deux!

Lorsque vous êtes vraiment amoureux et que vous désirez que le monde entier le sache, une bague à diamant Birks répandra la nouvelle! Voilà déjà plus de 100 années romantiques que nous fournissons des diamants à des amoureux comme vous.

Des gens qui ont pris la route du bonheur.

Vous pouvez avoir confiance en Birks et en votre diamant Birks... pour toujours.

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

où aller dans nos régions

Lévis

Exposition **DES OEUVRES DES FINISSANTS EN ARTS PLASTIQUES** du cégep Lévis-Lauzon, du 16 au 26 avril. Tous les jours de 14h à 17h et de 19h à 22h. A la maison Louise-Carrier, 33 rue Wolfe.

SPECTACLE DE DANSES ANCIENNES, sam. à 20h30, église anglicane, 31, rue Wolfe. Entrée \$2.

Montmagny

Conférence **CORPS ÉROTQUES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue, dim. 20h30, auditorium Lavirode, polyvalente Louis-Jacques Casault, 141 est, boulevard Taché.

Films **LE JOUR DE LA FIN DU MONDE** et **ELLE**, 14 ans, ven. sam. dim. au ciné-parc Montmagny 1.

GRANDE EXPOSITION DE PEINTURES, ARTISANAT et POTERIES par les artisans de la région, au sous-sol de l'église Saint-Mathieu, ouverture sam. à 20h, dim. 11h à 20h.

Rivière-à-Claude

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, mer. 29 avril, 20h30, à la salle municipale.

Rivière-du-Loup

Exposition-synthèse **PELE-MELE** Galerie d'art Le Goéland, 460 rue Lafontaine du 5 au 30 avril. Mar. au dim. 13h à 17h et jeu. et ven. soir de 19h à 21h.

Conférence **CORPS ÉROTQUES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue, lun. 27 avril, 20h30, et spectacle de **DIANE TELL**, mer. 29 avril, 20h30, au Centre culturel, 85, rue Sainte-Anne.

Saint-Alphonse-de-Caplan

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, ce soir, 20h30, salle du club sportif.

Saint-Étienne

Exposition **JEANNINE BOURRET, RACHEL AUDET, DENYSE WHITE BARBEAU, DOUGLAS BEAU-CHAMP, GENEVIEVE CAMIRAND, NICOLE FRASER, JACQUELINE B. LESAGE, THERESE MALEZA, CECYL MORAIS, DIANE POULIOU**, du 27 avril au 2 mai. Vernissage dim. de 14h à 21h. De 14h à 21h, sauf le 2 mai de 14h à 17h. Le Moulin des Arts, 301 est, rue Principale.

Saint-Noël

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, dim. 19h30, au sous-sol de l'église.

Saint-Tite-des-Caps

Orchestre **ENERGIC**, ven. et sam. à compter de 22h, entrée libre. **LES FOLIES DU DIMANCHE SOIR**, avec Jacques Dubois, guitariste-chanteur. Jeux questionnaires, tannantes de chance, quiz musical, etc. Prix à gagner. Animateurs Ghislain Gagnon, J.-Noël Fortin, coanimatrice Carole Bouchard. A compter de 21h, à l'hôtel-motel du Capitaine, 274 boul. 138.

Thetford-Mines

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature, sam. 25 avril, 20h30, centre paroissial.

Victoriaville

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec, ce soir, 21h, et conférence-choc **FANTASMES ET THERAPIES** par le Dr Jean-Yves Desjardins, mer. 29 avril, 20h30, au cinéma Laurier, 150 est Notre-Dame.

Arthabaska

Exposition de **HUGUETTE BEAUMONT**, peintre, **RICHARD KLODE**, sculpteur et **JEAN-FRANÇOIS OZOUX**, ornithographe du 12 avril au 3 mai. Egalement collection permanente, œuvres de Suzor-Coté et d'Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier au Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h, mer. 19h à 22h, sam. et dim. 13h30 à 17h, lun. relâche. Entrée libre.

Le comité de l'Amicale Jeanne-Mance (Hôtel-Dieu d'Arthabaska) lance l'opération **RETRACEMENT** afin de rejoindre tous ses diplômés de l'École des infirmières(ères) en

vue des célébrations du 25e anniversaire de sa fondation qui auront lieu à Victoriaville le 6 juin. Communiquez avec Jeanne Lemay-Alain, 43 boul. Grégoire, Arthabaska, G6P 5Z8. Tél.: (819) 357-2460.

Bale Comeau

Exposition **CONFRONTATION 1981**. Jusqu'au 25 avril. A compter du 6 avril, jusqu'au 4 mai, **LES ELEVES DE CLAUDE TETU**, peinture. Vernissage le 26 à 20h, au Corridor, 3 rue Cadillac. Lun. au ven. 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30, jeu. 8h30 à 12h et 13h30 à 21h, sam. et dim. 13h30 à 16h30.

Beauce

Exposition **"SYNTHESE 1"**, salles de la Haute-Beauce, **COLLECTION PERMANENTE**, salles Napoléon-Bolduc. Sur rendez-vous. Au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

Spectacle de **GASTON MANDEVILLE**, ven. et sam. à 20h30, à la Seigneurie, Sainte-Marie de Beauce.

Spectacle de **PIERRE LABELLE**, une farce de la nature, ce soir, 20h30, au séminaire de Saint-Georges de Beauce, 1055, 11e Rue est.

Bellechasse

Exposition **AVATI, EL CASANOVA**, gravures, à La Galerie, 60 avenue Royale, Saint-Charles de Bellechasse. Sam. et dim. 12h à 17h. Du 18 avril au 3 mai.

Charlevoix

Exposition **"TENDRE ENFANCE"**, trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes. **SALON VICTORIN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIE GEORGES-EDOUARD TREMBLAY**. Mer., jeu., ven. 10h à 12h et 13h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h. Au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

JEAN-PIERRE MANSEAU, chansonnier, ven. et sam. à 21h30, dim. 14h et 21h30, au Bistrot, Maison Otis, 21 Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul.

Drummondville

LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON par le Théâtre populaire de Québec, dim. 20h30 au Carrefour socio-culturel, 175, rue Ringuet.

La Martre

PIS LA JOURNÉE FAIT SEULEMENT D'COMMENCER par le Théâtre de Pince-Farine, jeu. 30 avril, 20h30, à la salle municipale.

La Pocatière

Exposition collection permanente **"INSECTES ET PAPILLONS"**. Tous les jours, 9h à 17h, dim. 13h à 17h. Au Musée François-Pilote.

Producteurs de porcs: oui au plan conjoint

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — "Voilà qui est fait, les producteurs de porcs ont compris et se sont organisés" a déclaré M. Jos Marie Pépin, président du Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec-Sud (Beauce), au tout début de son exposé à l'assemblée générale annuelle de cet organisme régional qui eut lieu, avant-hier soir, à Sainte-Marie de Beauce et qui regroupait quelque 350 producteurs.

Selon M. Pépin "avec une production qui se dresse au deuxième rang en importance au Québec, nous nous devons d'ordonner la mise en marché de notre produit comme déjà plusieurs autres groupes de producteurs ont fait".

De plus, ajouta le président du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, "avec des investissements aussi considérables, des coûts de production aussi élevés, il devient primordial pour nous de négocier le prix de vente de nos porcs plutôt que de le laisser fixer au bon vouloir des acheteurs".

On se devait de s'organiser, a affirmé M. Jos Marie Pépin, "car en 1981 nous ne pouvons plus nous permettre avec une production aussi spécialisée et à plein temps, d'aller chercher à l'extérieur par notre travail, de l'argent nécessaire pour pallier aux pertes qui durent parfois des années et souvent catastrophiques menant ainsi le producteur soit à la faillite, ou soit à

un endettement pour le reste de ses jours".

"Voilà pourquoi dit-il, les quelque 8,214 producteurs de porcs du Québec ont décidé de s'organiser puisqu'ils en avaient assez de se faire organiser".

Ainsi, fit remarquer M. Pépin, des 7,050 producteurs de porcs au Québec qui se sont prévalus de leur droit de vote, 5,203 producteurs ont voté en faveur du plan conjoint soit 73.7 pour 100 et pour la Beauce qui comprend près de 1,300 producteurs de porcs, on estime à 90 pour 100 ceux qui se sont prévalus de leur droit de vote et à 86 pour 100 ceux qui auraient voté en faveur de plan conjoint.

M. Jos Marie Pépin attribue cette éclatante victoire à chacun des producteurs de porcs qui ont voté positivement, mais aussi à cette grande solidarité qu'a su montrer l'équipe de responsables et d'animateurs, qui depuis 1979, ont travaillé avec conviction et ont contribué très largement au grand succès de ce vote.

Les objectifs

Ayant en main notre plan conjoint, ajouta le président Pépin, "il nous reste à se servir de tous ses outils que sont ses pouvoirs, au fur et à mesure que l'on décidera ensemble de les utiliser lors d'assemblées générales".

Pour y réussir, les objectifs que la fédération s'est donnés par son assemblée générale annuelle du 4 novembre dernier, sont sur le point de se

concrétiser, a déclaré le président Jos Marie Pépin.

Tout d'abord, concernant les démarches auprès de la régie, pour que les mêmes pouvoirs s'appliquent autant aux naisseurs qu'aux finisseurs, un comité est déjà formé pour ressortir les besoins les plus urgents pour les naisseurs.

De plus, des pressions pour l'obtention d'un régime d'assurances-stabilisation pour les finisseurs de porcs indépendants ont eu lieu et actuellement, c'est presque officiel, ce régime sera rétroactif à partir de bientôt.

Pour le plan de sauvetage, un télégramme a été envoyé au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demandant une rencontre dans les plus brefs délais pour discuter des demandes d'aides déjà formulées et à ce jour, le ministre Jean Garon a annoncé qu'une avance serait faite au cours des prochaines semaines, aux producteurs naisseurs.

D'autre part, on attend la publication prochaine du texte du plan conjoint dans la gazette officielle pour pouvoir mettre en vigueur le règlement du prélevé et une demande a été formulée pour rencontrer le Conseil des viandes du Québec pour discuter de leur accréditation et des ententes avec les abattoirs sur les frais de retenues des prélevés et la négociation du prix du porc qui devraient débiter dès la publication du plan conjoint.

Election du 4 mai dans Lévis

L'Union populaire dénonce les trois partis fédéraux

LEVIS (PC) — "Ce qui survient aujourd'hui dans le dossier constitutionnel n'a rien de surprenant quand on connaît la personnalité de Pierre Elliott Trudeau et celle de Jean Chrétien, son exécutif des basses oeuvres. Ils n'attendaient que l'occasion propice pour écraser à tout jamais l'aspiration historique du peuple québécois à se maintenir et à

s'affirmer comme peuple distinct en Amérique du nord".

C'est en ces termes que le président de l'Union populaire, M. Henri Laberge, s'est rendu appuyer le candidat de cette formation, M. Jean-Paul Bourcier, en vue des élections complémentaires du 4 mai dans la circonscription de Lévis.

M. Laberge s'en est également

pris au Nouveau parti démocratique, qu'il considère comme le parti fédéral le plus "foncièrement centralisateur", pour son appui au projet Trudeau, ainsi que le Parti progressiste conservateur qui n'a offert, selon lui, qu'une "opposition circonstancielle".

Après avoir affirmé qu'aucun des trois grands partis politiques fédéraux ne méritait la confiance du peuple québécois, M. Laberge a souligné que l'Union populaire quant à elle avait fait un choix irrévocable, celui de lutter pour l'indépendance nationale du peuple du Québec.



M. André Normand

Personnalité de l'année

SAINTE-CLAIRE — M. André Normand, président de la compagnie Prévoist Car Inc., de Sainte-Claire de Dorchester, a été nommé la "Personnalité de l'année 1981" à Sainte-Claire et ce sera lors d'une grande soirée organisée par la Chambre de commerce locale, qui aura lieu demain soir, à Sainte-Claire, qu'on rendra hommage à M. Normand.

Pour le choix de la "Personnalité" dont cette nomination est décernée tous les deux ans par la Chambre de commerce de Sainte-Claire, "l'amélioration de la qualité de vie à Sainte-Claire" était le thème de base qui a guidé le choix pour 1981.

M. André Normand a remporté ce titre suite à l'expansion de l'entreprise Prévoist Car Inc., depuis quelques années, dont l'amélioration de la qualité de la vie s'est fait sentir tant à l'intérieur de ses installations très modernes qu'au sein même de la municipalité de Sainte-Claire en général, par la création d'environ 200 emplois au cours des dernières années.

Votre toit coule? Votre maison a besoin de réparations? Prix défiant toute concurrence.

J.-P. GAULIN Rén. Inc.

20% DE RABAIS avant 1er mai

Estimation gratuite

681-6137

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

les 24, 25 et le dimanche 26 avril

- Asperges fraîches sauce hollandaise
- Consommé au sherry
- Croustade de crabe à la tahitienne
- Zucchini milanaise
- Riz créole
- Le chariot des mille douceurs
- Café

Le Tout **\$13.95**

27, Ste-Ange, Québec 692-3835

ROULOTTES MOTORISEES neuves ou usagées

Blais & Trahan Inc.

140, boul. Taché ouest

Montmagny G5V 3A5

Tél.: bur.: 248-2323

Ligne directe de Québec: 884-2310

25 ANS: 25%

Les Veilleux, propriétaires du prestigieux magasin Nouveau Décor depuis le 25 avril 1956, vous invitent à célébrer leur 25e anniversaire en profitant d'un

RABAIS DE 25% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN INVENTAIRE, POUR UNE SEMAINE SEULEMENT!

ND

NOUVEAU DECOR MEUBLES

Face Gilles Bédard Autos 837-9381

LOTO-SÉLECT

Date **22-04-81**

Ventes **121,659,50\$**

NUMÉRO GAGNANT **7788**

Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre 12	2,999.80\$
dans n'importe quel ordre 75	250.00\$

CHAUSSURES CHRISTIAN

LE TOUT-ALLER

Pour lui, le dernier-né de la mode tout confort. Pour le travail ou le sport, un cuir souple couleur cognac. Noeuds écossais.

\$80.00

Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins



LE SAMEDI 25 AVRIL DANS

PLEIN AIR

LE SOLEIL

Un cahier dédié aux sportifs, bricoleurs et aux amis... de la nature!

Abonnez-vous sans tarder: **647-3333**

LE SOLEIL est disponible dans la plupart des dépôts de votre voisinage.



★ REPORTAGES ★ BANDES DESSINÉES ★ CONCOURS ★ MESSAGES ★ JEUX ★

DANS **CRAYONS DE SOLEIL** CAHIER B



LES ANNONCES
CLASSEES

un intermédiaire sûr...

647-3311 LE SOLEIL

LE SOLEIL



Garneau

LA GRANDE
LIBRAIRIE
DU VIEUX-QUEBEC
47 - 49, RUE BUADE

85e année, no 100
50 pages 4 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 24 AVRIL 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Le consommateur paiera plus



Le Soleil, Roland Morcous

Pétrole: les prix montent de 0.8 cent le litre

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé, hier, d'imposer une nouvelle taxe de 0.8 cent le litre (ou 3.5 cents le gallon) de l'essence, de l'huile à chauffage et de tous les produits pétroliers, à partir du 1er mai. A la même date, le prix du gaz naturel sera majoré de 15 cents les 1,000 pieds cubes.

En annonçant cette décision, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a expliqué qu'elle était nécessaire pour financer à 85 pour 100 le rachat, en février dernier, de Pétro-Canada Inc., par Pétro-Canada. Cette dernière assumera les 15 pour 100 restants par voie d'emprunts.

(Suite à la page A2, 5e col.)



Le Soleil, Jacques Deschênes

Postes: la hausse est proche et inévitabile (Ouellet)

OTTAWA (d'après PC) — Les tarifs postaux augmenteront presque aussitôt que le service postal deviendra une société de la Couronne, a déclaré hier le ministre des Postes, M. André Ouellet.

Le ministre a indiqué que l'on augmenterait certainement le tarif postal de première classe qui est actuellement de \$0.17 et que l'on étudierait les effets qu'aurait sur le marché d'autres hausses de tarifs, notamment ceux des colis postaux.

M. Ouellet répondait aux questions du comité du Sénat sur le transport et les communications qui se penche sur la loi qui transforme le

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Jean Vallières

Majoration de 2 à 12 pour 100 dès lundi à la SAQ

C'est à partir de lundi, le 27 avril, que la plupart des vins et spiritueux en vente dans les succursales de la Société des alcools du Québec verront leurs prix haussés de 2 à 12 pour 100 en moyenne.

"Ces ajustements de prix tiennent compte d'une première tranche de la nouvelle taxe d'accise fédérale ainsi que de l'augmentation des prix d'achat chez la plupart des fournisseurs", lit-on dans un communiqué émis par la vice-présidente aux communications de la SAQ, Mme Sylviane Cahay Verdon.

Cette hausse était anticipée depuis quelque temps déjà et prévisible au

(Suite à la page A2, 3e col.)

vendredi

Le taux d'escompte atteint un niveau record

page B-2

Recrutement de médecins: inquiétude à Chandler

page A-4

Sterilisation de déficients mentaux

Le débat sur la stérilisation des déficients mentaux continue. Voici ce que le Comité de la santé mentale du Québec réplique aux propos du curateur public, publiés dans nos pages la semaine dernière.

document, page A-7
nouvelle, page C-5

Homme... chanceux!

HENLEY-IN-ARDEN, Angleterre (AP) — Marchant encore à l'aide de béquilles, à la suite d'un précédent accident, M. Les Sabell, 61 ans, est entré, hier, dans un pont, au volant de sa voiture neuve. Alors qu'il inspectait les dégâts, il a été renversé par un camion. Puis l'ambulance qui le transportait à l'hôpital est entrée en collision avec un autre véhicule. Il s'en tire avec un bras et une cheville cassés, des blessures à la tête et une commotion.

Sommaire

Annonces classées D-2 à D-14
Arts et spectacles C-6 à C-8
Bridge D-4
Carrières et professions B-4
Décès D-15
Economie-finances B-2 à B-4
Editorial A-6
Feuilleton C-8
Horoscope D-13
Information régionale A-4 et A-5
Mot mystère D-2
Mots croisés D-3
Ou aller à Québec C-8
Page des lecteurs A-8
Page documentaire A-7
Patron D-4
Pierre Champagne A-10
Sport C-1 à C-4
Télévision D-15 et C-7

Des "détails" illégaux ne stopperaient pas Trudeau



richard
daignault
à Ottawa

Selon des sources dignes de foi, le cabinet fédéral a reçu des avis juridiques qui lui indiquent déjà que la Cour suprême du Canada déclarera légale la façon unilatérale de procéder

du gouvernement du premier ministre Pierre Trudeau dans sa réforme constitutionnelle, en ce qui concerne le rapatriement.

Toutefois, les avis souligneraient la probabilité que le plus haut tribunal du pays estimerait "ultra vires" (c'est-à-dire au-delà des pouvoirs du Parlement canadien) la limitation de certains droits qui, dans la constitution actuelle, relèvent exclusivement de la compétence des provinces.

Ces avis juridiques signalent en-

tre autres la fragilité légale des dispositions du projet limitant le droit des provinces de légiférer en matière de la langue de l'enseignement.

La question que se pose l'état-major du cabinet chargé de planifier la stratégie gouvernementale est la suivante: le gouvernement procèderait-il quand même avec une charte dont certains morceaux seraient illégaux?

Il semble que oui.

Trudeau a toujours dit que son projet était une entreprise politique et

non juridique. Il n'a cédé, sur l'aspect juridique, qu'à cause des indications qu'il avait reçues de Londres où les parlementaires exigeaient un signe quelconque quant à la légalité du projet.

De plus, en acceptant d'attendre la décision de la Cour suprême, il obtenait de Joe Clark que les conservateurs mettent fin à leur filibuster et acceptent de tout voter rapidement à l'intérieur de délais très restreints.

D'une pierre, il faisait deux coups.

Et comme il le disait lui-même aux Communes, il fallait trouver à tout prix un moyen de sortir le projet du débat où il était embourbé.

Evidemment, si la Cour suprême devait condamner l'ensemble du projet unilatéral du gouvernement, ou même un nombre important de clauses.

(Suite à la page A2, 5e col.)

**L'éditorial de
Gilles Lesage, page A-6
autres textes, page B-1**

Education des adultes

La Commission Jean propose la contribution des patrons

par Jean MARTEL
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — La Commission d'étude sur la formation des adultes, qui a dévoilé son rapport hier à Montréal, propose que les entreprises consacrent plus d'argent à la formation de leurs employés. D'autre part, elle suggère que le contrôle du système de formation en entreprise soit assuré à la fois par l'employeur et les employés.

Selon la commission, chaque entreprise devrait consacrer l'équivalent de 2.5 pour 100 de sa masse salariale à la formation de ses effectifs, qu'ils

soient cadres ou employés subalternes. Cette mesure serait obligatoire, sous peine de pénalité fiscale.

Toutefois, la commission apporte des nuances dans l'application de cette mesure. Par exemple, pour les entreprises de 200 employés et plus, on pourrait prévoir un plan de transition exigeant un pourcentage de 2 pour 100 la première année. Le pourcentage de 2.5 pour 100 serait obligatoire seulement la deuxième année.

Quant aux entreprises de cinq employés et moins, elles seraient tenues de verser seulement 1 pour 100 de leur masse salariale. Les nouvelles

entreprises pourraient étaler sur cinq ans l'atteinte du pourcentage de 2.5 pour 100.

D'autre part, de façon à encourager la formation dans le milieu du travail, la commission fait d'autres suggestions. C'est ainsi que le travailleur qui suivrait des cours aurait le droit de se faire rembourser son temps; une heure d'étude équivaldrait à une heure et demie de travail.

La commission est d'avis que l'on pourrait accorder un statut particulier aux femmes avec de jeunes enfants, lorsqu'elles étudient: une heure de

cours pourrait remplacer deux heures travaillées.

Educateurs d'adultes

Signalons que le rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes porte le nom d'"Hypothèses de solutions".

Puisqu'il s'agit d'hypothèses, la commission a déjà convoqué des organismes intéressés à l'éducation des

(Suite à la page A2, 5e col.)

**autres textes,
pages A-2 et A-3**



Michèle JEAN

la météo de jacques bureau pour le week-end

Heureusement que la fin de semaine sera écourtée d'une heure (l'heure avancée nous arrive) car il n'y a rien de printanier au cours de ce dernier week-end d'avril. Samedi, sous des vents du nord et nord-est, le ciel devrait être plutôt nuageux accompagné de quelques averses surtout sur les régions du sud et sud-ouest du Québec. Les températures devraient être un peu sous la normale, soit de 8 à 10 degrés. Il fera un peu moins frais sur les régions de l'Est du Québec cependant. Dimanche, le temps nuageux s'accompagnera toujours de vents frais de l'est et nord et les températures demeureront à peine près de la normale sur le centre du Québec et quasi inchangées sur les régions de l'est. Le printemps que l'on aimerait voir s'installer chez nous tarde toujours à nous arriver et les activités qui l'accompagnent commencent à nous manquer. Donc un samedi et un dimanche qui se ressemblent, nuageux, frais et des vents est et nord dominants.

autres détails en D-2

Enquête préliminaire du chanteur Claude Dubois Jean-Noël Lavoie fond en larmes

MONTREAL (PC) — "Je le fais pour ma fille d'abord. Si Dubois est prêt à assumer sa part de responsabilité, je m'engage à l'héberger chez moi le temps que la direction du centre Le Portage évalue son cas. Dès qu'il manifeste des



Jean-Noël LAVOIE

signes de mauvaise volonté, j'aimerais toutefois pouvoir retirer ma caution. Après tout, je ne veux pas être le dindon de la farce..."

Reconnu pour sa maîtrise de soi, au cours de sa longue et mouvementée carrière parlementaire, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Jean-Noël Lavoie, a éclaté en sanglots, hier, à l'issue de son témoignage à l'enquête préliminaire que subit depuis mercredi le chanteur Claude Dubois.

A la lumière des paroles qu'a prononcées le juge Luc Trudel, de la Couronne, au cours des audiences, il est d'ores et déjà acquis que le populaire chanteur rock sera cité à son procès sous toutes les accusations portées contre lui, soit trafic de 50 grammes d'héroïne et possession illégale de 2.5 grammes de cocaïne et d'héroïne.

Avant de prononcer officiellement son verdict, aujourd'hui sans doute, journée de l'anniversaire de naissance de Claude Dubois, qui fête ses 34 ans, le juge Trudel se doit d'abord de disposer de la nouvelle requête en

cautionnement présentée par le procureur de la défense, Me Serge Ménard.

C'est dans le cadre de cette procédure que l'ancien député Jean-Noël Lavoie a témoigné d'un ton empreint de nervosité et d'émotion, mais avec l'attitude courageuse d'un père de famille prêt à tout pour sauver sa fille aînée, Martine, 24 ans, aux prises avec de graves problèmes de drogues, tout comme Claude Dubois, qu'elle fréquente assidûment depuis bientôt deux ans.

Le centre Le Portage

Pas plus tard que la semaine dernière, M. Lavoie a révélé devant la Cour avoir rencontré, en compagnie de son épouse, un membre de la direction du centre Le Portage pour y inscrire en cure de désintoxication Claude Dubois et sa fille. Cette dernière était présente à la réunion et, selon son père, est consentante à suivre le programme en vigueur.

Quant à Claude Dubois, que M. Lavoie dit avoir rencontré à

deux ou trois reprises au centre de détention Parthenais depuis son arrestation par la GRC le 8 avril dernier, il semble aussi intéressé à la thérapie proposée, selon l'homme politique. Celui-ci a de plus précisé avoir communiqué avec les membres de la famille de Claude Dubois pour les informer de ses démarches auprès du centre Le Portage.

D'ici à ce que la direction de l'institution rencontre Dubois et procède à une évaluation de son cas, M. Lavoie s'est dit par ailleurs prêt à accueillir le chanteur à sa maison de Chomedey. "Je connais assez bien son caractère et j'estime être en mesure de lui apporter un appui moral, l'amener à un peu plus de discipline et lui faire comprendre un peu plus ses responsabilités", a-t-il déclaré à la cour, précisant qu'il en profiterait pour l'aider à mettre de l'ordre aussi dans ses affaires personnelles et professionnelles.

D'après le frère de Claude Dubois, Lucien, qui a également té-

(Suite à la page A2, 5e col.)

Adultes: le droit à l'éducation doit être reconnu dans une loi

par Jean MARTEL

Une des idées maîtresses du rapport de la Commission d'étude sur la formation des adultes est la démocratisation de ce type d'éducation. Cet objectif sera réalisable par trois moyens: l'accessibilité, la participation et la déscolarisation des pratiques de l'éducation des adultes.

Toutefois, cette réforme qui vise à rendre le système d'éducation des adultes cohérent doit passer par un certain nombre d'éléments clés. Les principaux sont au nombre de quatre.

Comme pièce de résistance de cette réforme, la commission propose une loi-cadre concernant l'accès des adultes à l'éducation. Dans cette loi seraient inscrits et définis les droits de l'adulte à l'éducation.

Deuxièmement, la commission suggère la création d'un office de

l'éducation des adultes qui serait le gestionnaire unique de ce secteur. A qui serait rattaché cet office?

La commission propose deux solutions. Selon une première solution, cet office relèverait d'un ministère du Développement des ressources humaines, remplaçant ainsi l'actuel ministère de l'Éducation. On trouverait dans ce ministère un ministre associé à l'éducation des adultes et un ministre associé à la formation initiale des jeunes.

Selon une deuxième hypothèse, l'office serait rattaché directement au premier ministre qui pourrait y nommer un ministre responsable. L'une ou l'autre des hypothèses permettraient à l'éducation des adultes de sortir ainsi de la marginalité dans laquelle elle est actuellement confinée.

Dans une entrevue particulière accordée au SOLEIL, Mme Michèle

Jean, présidente de la Commission d'étude sur la formation des adultes, a fait remarquer que l'idée d'un office est apparue aux commissaires comme le meilleur moyen de donner de la force au secteur de l'éducation des adultes, tout en évitant la bureaucratisation d'un ministère.

Dans les régions

La troisième pièce de résistance

Majoration...

(Suite de la première page)

même titre que toutes les hausses qui surviennent à l'approche du 1er mai, date où la SAQ affiche ses nouveaux prix.

Ce ne sont pas tous les vins et spiritueux qui seront haussés: 220 d'entre eux conserveront leur ancien prix, certains même comme les bourgognes blancs et rouges baisseront légèrement.

Ces hausses sont moins considérables en général que ce qu'on aurait pu anticiper comme le taux de change a joué favorablement cette fois en faveur des Québécois.

En général, les prix des vins de table et effervescents sont haussés de 4,3 pour 100 comparativement aux vins apéritifs et fortifiés qui le sont de 11,5 pour 100.

Pour justifier ces hausses, la SAQ

de la commission est la formation d'une vingtaine de centres régionaux d'éducation des adultes. Ces centres coordonneraient ce type d'éducation dans les régions et donneraient l'information et les services dont les adultes ont besoin.

Enfin, pour permettre aux adultes éloignés des villes d'avoir accès à l'éducation, la Commission Jean propose la création d'un centre de formation à distance.

rapporte des augmentations de prix des fournisseurs de l'ordre de 11 à 12 pour 100 pour les spiritueux et de 5 à 10 pour 100 pour les vins.

Parmi les vins touchés, mentionnons le Baby Duck d'André, un vin apéritif très populaire, qui passe de \$2,90 à \$3,25, soit une augmentation de 12 pour 100, et parmi les spiritueux la vodka Smirnoff, qui passe de \$13,45 à \$14,85, une augmentation de 10 pour 100, le Beefeater n'échappe pas à la hausse, passant de \$15,80 à \$17,65, une hausse de 11,7 pour 100.

Des vins importés comme le Visconde de Ayala, le Chianti Ruffino et le Valpolicella Folonari ont diminué légèrement. C'est le Chablis Bichot qui a le plus baissé, passant de \$13,60 à \$12,70.

Effet de l'ajustement de prix à la SAQ sur certaines marques populaires

	Format	Prix actuel	Prix de vente	Haussa en %
Melchers Maxi dry gin	710 ML	8,20	8,65	5,49
Beefeater London dry gin	1,14 L	15,80	17,65	11,71
Courvoisier cognac U.S.	700 ML	20,45	20,90	2,20
Ron Bacardi Superior Carta Blanca	710 ML	8,55	9,20	7,60
Smirnoff Vodka	1,14 L	13,45	14,85	10,41
De Keyper, Genièvre	1,14 L	12,45	13,55	8,84
Seagran's V.O.	710 ML	9,30	9,85	5,91
Crème de menthe blanche Meagher	710 ML	7,50	8,25	10,00
Grand Marnier	710 ML	22,95	22,75	(0,87)*
La Romaine Rouge	750 ML	3,45	3,80	10,14
Baby Duck	750 ML	2,90	3,25	12,07
Entre-Deux-Mers, Barrière	750 ML	4,55	4,85	6,59
Prince-Blanc, Bordeaux	750 ML	4,95	5,30	7,07
Mouton-Cadet, Bordeaux	750 ML	5,55	5,90	6,31
Chablis, Bichot	750 ML	13,60	12,70	(6,62)*
Macon-Villages, Rodet	750 ML	9,45	9,25	(2,12)*
Red Flag, Bourgogne	750 ML	8,85	8,65	(2,26)*
Pisse-Dru, Beaujolais	750 ML	7,70	7,75	(0,65)*
La Barillerie, Muscadet Sèvre-Maine	750 ML	6,65	6,60	(0,75)*
Cuvée des Saints-Pères, blanc	750 ML	4,00	4,10	2,50
Sainte-Odile, Alsace	750 ML	8,20	8,55	4,27
Visconde de Ayala, Rioja	750 ML	4,10	3,95	(3,66)*
Chianti Ruffino, Chianti	750 ML	4,75	4,60	(3,16)*
Folorani, Valpolicella	750 ML	4,25	4,20	(1,18)*
Vermouth Cinzano	1,1 L	5,90	5,95	0,85
Champagne Cordon Rouge	750 ML	22,75	23,95	5,27

* Les pourcentages entre parenthèses indiquent une baisse de prix.

Pétrole...

(Suite de la première page)

En principe, a déclaré le ministre aux journalistes, ces taxes sont prévues pour une période de deux ans. Cependant, elles pourraient être reconduites, voire majorées, si Pétro-Canada faisait l'acquisition d'autres compagnies pétrolières. Il a ajouté qu'à l'heure qu'il est il n'existe aucun projet dans ce sens.

Canadianisation

Le produit de ces taxes sera versé au compte de canadianisation, dont la création avait été prévue au programme énergétique annoncé en octobre dernier dans le cadre du budget fédéral. Ce fonds doit permettre de financer la canadianisation (à 50 pour 100) du secteur pétrolier, (objectif majeur de la politique énergétique d'Ottawa) actuellement dominé par des intérêts étrangers.

M. Lalonde pense que les consommateurs sont prêts à faire les frais de cette reprise en main de l'industrie pétrolière.

Des "détails"

(Suite de la première page)

ses, il est certain que le premier ministre laisserait tomber.

Mais s'il ne s'agissait que de quelques points, on fonderait en comptant que l'appui du public serait un des facteurs déterminants.

Les libéraux bombent le torse ces jours-ci. Le sondage Gallup leur donne une belle avance sur un Parti conservateur en perte de vitesse. Ils comptent que cet appui du public ne peut faire autrement qu'augmenter.

Voilà pourquoi on risquerait quelques escarmouches aux Communes en juin avant de porter le tout devant le Parlement de Londres, là où il pourrait se présenter de sérieuses difficultés si certaines clauses avaient été jugées illégales au Canada.

"Personne ne va nous en faire cadeau, dit-il. C'est un excellent investissement au profit du peuple canadien."

Lors du rachat de Pétrofina, M. Lalonde avait annoncé qu'une faible taxe à la consommation serait imposée pour financer l'opération.

Le ministre a également annoncé une surtaxe oscillant entre \$5,85 et \$17,15 le baril (qui entre en vigueur le 1er mai aussi) pour les compagnies maritimes et aériennes (canadiennes et étrangères) desservant des lignes internationales.

Aux Communes, M. Ian Deans, député néo-démocrate, a reproché au gouvernement de taxer les consommateurs, alors que les sociétés pétrolières réalisent des profits exorbitants.

Le ministre a répliqué que les sociétés pétrolières aussi payaient leur part, puisqu'une taxe de 8 pour 100 leur a été imposée.

Piquetage limité à 100 travailleurs à la Davie

par Gilles PEPIN

du bureau du SOLEIL

LEVIS — La compagnie Les Chantiers Davie Limitée a obtenu de la cour supérieure, hier, une injonction limitant le piquetage à une centaine de travailleurs à l'entrée du chantier maritime de Lauzon.

Le lock-out, se poursuivant depuis onze jours, les dirigeants syndicaux étudiant aujourd'hui, la procédure judiciaire intentée en vue d'un rappel au travail des quelque 400 employés cadres et de bureau.

Le président syndical, M. Yves Deschênes, a déclaré au SOLEIL, hier soir, que la négociation se poursuit intensément pour le renouvellement du contrat de travail. M. Deschênes a

toutefois précisé que cette négociation n'a pas encore dépassé l'étape des discussions relatives aux clauses normatives.

On se souvient que, mardi de cette semaine, une assemblée de quelque 1,200 travailleurs syndiqués de Davie a refusé d'accorder l'accès du chantier aux employés cadres et de bureau, malgré la menace d'une injonction.

La direction des Chantiers Davie Limitée prétend qu'il faut préparer la reprise du travail, "qui ne saurait tarder", selon ce qui a été mentionné, hier, à la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Celle-ci s'attend d'inaugurer, le 11 mai, la semaine de la Chambre de commerce chez Davie à Lauzon.

Postes...

ministère des Postes en société de la Couronne.

La loi a été adoptée aux Communes la semaine dernière et devrait être proclamée officiellement d'ici le 1er septembre, selon M. Ouellet. Les tarifs postaux augmenteront "dans les premiers mois" de l'existence de la société de la Couronne.

Le ministre a souligné que les tarifs auraient été augmentés de toute façon, "pour permettre au ministère de faire face aux dépenses croissantes", comme le coût de l'essence pour les camions des postes.

Hausses des revenus

C'est le cabinet libéral qui décidera de l'ampleur des hausses, qui n'a pas encore été déterminée. Chaque cent d'augmentation du tarif de première classe apporte \$30 millions de revenus additionnels aux postes.

Ces revenus devraient aussi aider à réduire le déficit de \$280 millions des postes. Le ministre des Finances Allan Rock a déclaré que le service postal se débarrasserait de son déficit d'ici quatre ans.

Le sous-ministre des Postes, M.

James Corkery, a précisé devant les membres du comité du Sénat que la direction actuelle des postes était favorable à la conversion en société de la Couronne. La semaine dernière, le Syndicat des postiers du Canada, comptant 23,000 membres, avait soutenu le contraire.

Le SPC avait affirmé que le président de la nouvelle société de la Couronne, M. Michael Warren, éprouverait des difficultés à avoir la main haute sur l'administration des postes et à changer les attitudes des gérants qui s'opposent à la conversion.

M. Corkery a déclaré pour sa part que les gérants attendaient avec impatience la venue de la société de la Couronne et étaient prêts à affronter de nouveaux défis pour revitaliser ce service essentiel à la population canadienne.

Certains sénateurs ont tenté de convaincre M. Ouellet de modifier la loi de façon à limiter les pouvoirs de la société de la Couronne.

La Quotidienne

(tirage de jeudi)

8-9-5

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

le mot du jour

Jour et nuit

Vous vous souvenez de ce "m" qui était superflu dans le mot "pomiculture"? Eh bien! il faut le mettre dans "accommodation" qui ne s'écrit pas avec un seul "m"! En passant, pourquoi ne pas employer le mot "dépanneur"?
Pierre BELLEAU

le tee-shirt



Rég. \$16. spécial \$12.99

joli, le tee-shirt de coton blanc avec empiècement tissé, orné de fleurs appliquées et brodées. Motifs assortis. p.m.g.

la maison
simons

place de l'hôtel de ville / place ste-foy / ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures



twik tout court...

dans ses tuniques exclusives

les tuniques en tricot de coton que twik porte comme une petite robe ou qu'elle enfle sur ses pantalons.

à gauche: la tunique queue de chemise à manches courtes et encolure en V. Blanc, rose, marine ou lilas. p.m.g. \$32.

à droite: la tunique manches longues et encolure ronde avec bord-côte aux poignets et aux genoux. Blanc, rose, marine, lilas. p.m.g. \$30.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville / place ste-foy / ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures

Protection de la jeunesse

Le manque de ressources est alarmant

par Roger BELLEFEUILLE

Le réseau de la protection de la jeunesse semble avoir littéralement perdu le contrôle sur la mise à l'écart de contrevenants mineurs.

C'est du moins ce qui se dégage d'une conférence de presse tenue hier, à Montréal par quatre organismes directement impliqués par la loi sur la protection de la jeunesse (loi 24 ou chapitre 20 des lois du Québec), soit l'Association des chefs de police du Québec, l'Association des centres d'accueil, l'Association des centres de services sociaux et le Comité pour la défense des jeunes.

Ce cartel ad hoc dénonce particulièrement le manque de ressources pour héberger et réadapter des adolescents et adolescentes mésoadaptes socio-affectifs ou délinquants.

Ces quatre organismes font état de dangers potentiels découlant de cette situation d'engorgement dans les centres d'accueil de réadaptation estimant qu'à

l'heure actuelle, la société québécoise est fort mal protégée contre de jeunes délinquants pratiquement laissés à eux-mêmes faute de ressources physiques et professionnelles suffisantes et adéquates.

Les faits saillants de ce cri d'alarme sont les suivants:

— des mineurs, présentant un danger pour eux-mêmes et pour les autres, ne reçoivent plus les services requis;

— on doit faire appel à des agences de sécurité pour garder à l'oeil certains d'entre eux qui autrement devraient être retournés à la rue ou dirigés vers des centres de détention pour adultes;

— certains d'entre eux ont dû être gardés pendant plus d'une semaine, sans motif valable, dans des chambres d'isolement, faute de places ailleurs;

— d'autres doivent être gardés sous bonne garde dans des chambres de motels ou encore doivent "patienter" durant plusieurs mois

afin d'avoir accès à des programmes de réadaptation.

Les porte-parole de ces organismes ont tenu à souligner que la loi sur la protection de la jeunesse n'est aucunement en cause et que la principale responsabilité doit être imputée à un réseau de ressources qui ne suffit pas aux besoins.

Une volonté politique

Indirectement, les quatre organismes font état d'une absence de "volonté politique ferme et persévérante". Ils voient tout au moins l'articulation souhaitée d'une telle volonté comme un moyen, parmi d'autres, de corriger cette situation qu'ils qualifient de "cul-de-sac".

A cet égard, il est fait état d'une perte de plus de 2.300 places dans les centres d'accueil pour jeunes entre 1975 et 1981 dans l'ensemble du Québec.

LE SOLEIL avait déjà fait état

de cette crise dans le réseau de la protection de la jeunesse dans une série d'articles publiés au début de l'année à l'occasion du deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi 24.

Pour la seule région de Québec, cette diminution du nombre de places est de 882 au cours de la même période.

Déjà, à l'automne de 1978, avant l'entrée en vigueur de la loi sur la protection de la jeunesse, une évaluation faisait état d'un déficit de 100 places dites sécuritaires pour s'occuper de jeunes durs à cuire.

Un document remis à l'occasion de cette même rencontre avec la presse, hier, rappelle que dès 1977, une volonté politique nouvelle "quasi contradictoire" se manifestait. Allusion évidente à des propos tenus par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, le document rappelle des "affirmations qui stigmatisaient le réseau sécuritaire comme in-

tilement considérable et nocif pour les jeunes."

D'ajouter le même document adressé en janvier dernier au ministre des Affaires sociales: "...le recours au réseau sécuritaire ne nous apparaît pas comme un phénomène passager mais comme une nécessité avec laquelle il faudra vivre."

Faire bande à part

C'est le deuxième cri d'alarme de cette nature lancé cette semaine. Mardi, c'était le Comité de la protection de la jeunesse qui tentait, isolément, d'alerter l'opinion publique sur les dangers que présente l'engorgement actuel des centres d'accueil sécuritaires.

Alors, toutefois, que le "cartel" des quatre organismes ne fait aucunement allusion dans ses commentaires à l'action syndicale qui perturbe au moins deux centres d'accueil à l'heure actuelle — Val Séjour à Valleyfield et Centre Jeu-

nesse Tilly, à Québec — les communiqués du comité s'attardent substantiellement à cet état de fait. Le comité fait appel à une "conscience sociale renouvelée" de la part des syndicats.

Le comité est l'organisme chargé de veiller à l'application de la loi 24 et se définit comme "l'ombudsman de la jeunesse". Selon un porte-parole du même organisme qui a préféré garder l'anonymat, le comité, entre autres motifs, a voulu se dissocier de la conférence de presse des quatre organismes, appréhendant que ceux-ci gardent sous le boisseau l'action syndicale que l'ombudsman de la jeunesse voulait, lui, dénoncer.

Personne n'était disponible, hier, au cabinet du ministre des Affaires sociales, selon les constatations du SOLEIL, pour commenter cette vague de dénégations.

autre texte en page C-5

Epidémie de feux d'herbe

par Michel TRUCHON

Les feux d'herbe ont fait hier le désespoir des pompiers de Québec tenus occupés par une quarantaine de sorties pendant toute la journée. La quasi totalité de ces incendies est attribuée au geste inconsidéré d'enfants.

Les autres villes de la banlieue n'ont d'ailleurs pas été épargnées par cette épidémie qui frappe la région depuis que le temps s'est mis au beau et que les champs ont séché. Le scénario, qui se répète à chaque printemps, a pris une ampleur exceptionnelle cette année.

Heureusement, selon les pompiers, ces feux ont été maîtrisés à temps et on ne déplore aucun désastre même si à plusieurs occasions des maisons et autres constructions ont été menacées.

A Québec, c'est principalement dans les quartiers Les Saules, Du Berger et Neufchâtel que les pompiers ont été appelés, trois ou quatre fois par heure, à combattre les flammes allumées dans les champs.

"A peine de retour à leur caserne, nos hommes doivent repartir... Ils n'arrêtent pas...", souligne un pompier.

A Charlesbourg, une douzaine de feux d'herbe ont été enregistrés hier. En soirée, les flammes allumées en bordure d'un terrain de jeux se sont propagées à un petit abri, le rasant.

Un policier-pompier de cette ville dit ne pas comprendre que les parents ne soient pas au courant de ce que font leurs enfants.

"Les jeunes mettent le feu, pour s'amuser, près des terrains de jeux et des écoles, sans mesurer la gravité de leur geste. Les parents devraient être prévenus et ils devraient insister pour avertir leurs enfants des dangers que ces feux constituent", ajoute le policier.

Plusieurs autres cas de feux dans les champs étaient signalés à Beauport, Vanier, Sainte-Foy et Lévis. Un incendie qui a pris naissance au nord-ouest de la base de Valcartier, dans le champ de tir au canon, a donné des craintes aux autorités et pendant un temps on a songé à faire appel à un hydravion Canso pour l'éteindre. Mais ce feu allumé par les explosions des obus s'est résorbé de lui-même.

Hier soir un important feu de champ a fait rage pendant plus d'une heure dans l'angle formé par le boulevard Pierre-Bertrand, l'autoroute de la Capitale et le boulevard Laurentien à Vanier. Des poteaux sur le terrain d'Hydro-Québec ont été atteints par les flammes mais n'ont heureusement pas été trop endommagés.



Les risques de la prostitution

Les rayures blanches et rouges à l'entrée d'un salon de barbier, dans le quartier chinois de Vancouver, sert de babillard aux prostituées de l'est de la ville qui s'en servent pour mettre leurs consœurs en garde contre les attaques de clients violents.

Commission Beaudry

Selon les métallos, le mandat du coronar doit être élargi

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — La qualité des enquêtes du coronar tenues à la suite d'accidents mortels de travail survenus dans les exploitations minières a été remise en cause, hier soir, à Thetford-Mines, devant la commission québécoise d'enquête sur les conditions de sécurité dans les mines souterraines qui tenait sa première séance publique régionale.

Dans un mémoire présenté au juge René Beaudry, président, et au commissaire Laurier Juteau, les Métallurgistes unis d'Amérique qui représentent les quelque 450 mineurs d'amante de Bell Ltée, ont soutenu que le mandat du coronar devrait être élargi de façon à permettre à ce dernier de faire un lien entre l'accident et les conditions de travail qui existaient avant la tragédie. Le coronar pourrait ainsi, selon eux, rendre des verdicts plus coercitifs.

Citant en exemple, l'accident qui a coûté la vie à un travailleur de la mine Bell, Marc Chouinard, âgé de 40 ans, le 5 août 1980, le porte-parole des métallos, M. Fernand Paquet, a déploré que le coronar Jean-Marie Côté se fût contenté de rendre un verdict de mort accidentel invitant la compa-

gnie minière à tenir compte des recommandations de l'inspecteur des mines après que le dit inspecteur des mines, M. Jean-Yves Dion, eut déposé devant lui qu'il avait recommandé à la Direction générale des mines d'interdire des poursuites légales contre l'employeur.

Chauffeur de train, le mineur a été coincé entre un poteau en fer et un wagon après que le convoi eut déraillé. L'inspecteur Dion avait mentionné dans son rapport que l'accident était attribuable à un aiguillage défectueux et que l'employeur savait que l'équipement était en mauvais état.

Le représentant syndical a dénoncé les conditions de sécurité qui existent à la mine. En 1980, 245 accidents divers s'y sont produits. Dans 191 des cas, les victimes étaient en droit de recevoir des compensations financières. Au cours des deux premiers mois de 1981, 44 accidents dont 32 compensables, ont été rapportés.

Il arrive fréquemment qu'un mineur travaille seul en un endroit dangereux sous terre.

Le président du syndicat, M. Pierre Vallée, a déclaré que la compagnie n'offre à ses employés aucun cours de formation sur la sécurité au travail.

"A l'embauche, il (l'employeur) se contente de remettre au travailleur le livret des règlements de la mine", a-t-il dit.

M. Vallée a révélé que la compagnie avait voulu dernièrement qu'un foreur travaille seul dans une galerie. "Il a fallu que le syndicat menace de loger un grief pour que la compagnie renonce à son projet", a-t-il soutenu.

On sait que la mine Bell a été acquise par la Société nationale de l'amante en mai 1980.

Les commissaires ont visité l'exploitation souterraine de la Bell ce matin. Hier après-midi, ils avaient visité celle de la mine King-Beaver, filiale de la Société Asbestos Ltée. D'ailleurs devant l'ampleur des travaux de nettoyage en exécution depuis deux jours, les mineurs s'attendaient à de la grande visite.

Le syndicat des travailleurs de la Société Asbestos a fait une brève intervention devant le comité Beaudry pour expliquer qu'il faisait sien le mémoire déposé dernièrement devant la commission par la CSN.

Le juge Beaudry avait présidé la commission sur la salubrité dans les mines d'amante en 1975 et en 1976. Le commissaire Juneau avait été membre du comité également.

La Commission Jean propose un crédit à l'éducation

par Jean MARTEL

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Bien que consciente de la situation économique actuelle, la Commission d'étude sur la formation des adultes considère que le gouvernement doit augmenter sa part des ressources financières consacrées à l'éducation des adultes.

La commission, qui a rendu public son rapport hier, établit à 0,79 pour 100 la part du budget de l'éducation consacrée actuellement au secteur des adultes. Cette part augmentée à 3,45 pour 100 si on ajoute les sommes d'argent en provenance du gouvernement fédéral et qui concernent la formation rattachée à l'emploi. Cela n'est pas suffisant, selon la commission.

Dans une déclaration faite à la presse, hier, la présidente de la commission, Mme Michèle Jean, a déclaré: "Peut-on alors parler de démocratisation? Ce sont ceux-là mêmes qui ont payé de leurs taxes la réforme scolaire et les équipements scolaires et culturels que nous avons maintenant qui s'en trouvent privés par l'absence de mécanismes adéquats leur permettant de faire les apprentissages nécessaires à leur développement".

De façon à rendre la réforme proposée plus réaliste, la commission suggère de grouper au sein d'un Office de l'éducation des adultes les budgets suivants: 1 — ceux de la Direction générale de l'enseignement aux adultes du ministère de l'Éducation, du Service de cours par correspondance, de la téléuniversité, ceux des prêts-bourses pour étudiants indépendants et le budget de la formation provenant du gouvernement fédéral; 2 — les budgets des autres directions générales du ministère de l'Éducation concernant les adultes.

D'autre part, la commission fait une proposition intéressante: celle du crédit d'éducation qui permettrait à chacun d'avoir droit à quinze années d'éducation.

En vertu de ce principe, aussi longtemps qu'une personne n'a pas épuisé sa quote-part de quinze années de scolarité, elle bénéficie de l'éducation subventionnée. Au-delà de ce seuil, elle devrait verser des droits de scolarité correspondant à un pourcentage donné du coût réel de la formation.

Wells Fargo: un suspect est arrêté

MONTREAL (PC) — Un individu âgé de 46 ans a été arrêté et accusé dans l'affaire du vol de \$358.000 de la Wells Fargo, perpétré dans un grand magasin de Montréal, a indiqué, jeudi, un porte-parole de la police.

L'agent Mario D'Arcy, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a révélé que Edouard Kotapski a comparu devant la cour des sessions pour répondre à des accusations de conspiration, de vol à main armée, de port de déguisement et de possession de marchandises volées.

Mardi, deux agents de la Wells Fargo avaient été assaillis par deux individus armés dans un ascenseur du magasin Eaton.

Kotapski a été arrêté, en compagnie de trois autres suspects, mercredi, à la suite d'une descente policière dans un appartement du centre ville, où une somme de \$304.000 a été retrouvée, ainsi qu'un revolver, des perruques et des masques. Les trois autres personnes ont été relâchées après avoir été interrogées par les enquêteurs.

A LOUER

(Tout ou partiel)

- Bureau climatisé, 3.600 pi. car., voûte.
- Commerce, 3.000 pi. car.
- Entrepôt 7.000 pi. car., hauteur: 22 pieds.

Intersection Route 20 et Route des Îles, St-David, Comté de Lévis.

839-7575

Soir: 832-8535



Le 14 avril dernier, monsieur Claude Goulet, directeur de Caisse populaire Laurier avait le plaisir de remettre les prix aux gagnants locaux du Concours International des Jeunes 1981. De gauche à droite, monsieur Serge Gilbert, professeur, mademoiselle Diane Gagnon, gagnante, monsieur Claude Goulet, directeur de Caisse Laurier, monsieur Luc Fournel, gagnant et madame Huguette Caron, directrice des études à la Régionale de Tilly.

(ANN.)

25 ans... cela se sable!

Entre vous et nous,

jusqu'au samedi 25 inclusivement, nous sablerons le champagne à nos deux magasins, à toute heure, le jour qu'il vous plaira.

Pour nous,

voici l'occasion de vous remercier de nous avoir aidés à progresser.

Pour vous,

voici l'occasion de vous faire fêter et de profiter d'un rabais de 10% sur toute notre marchandise.

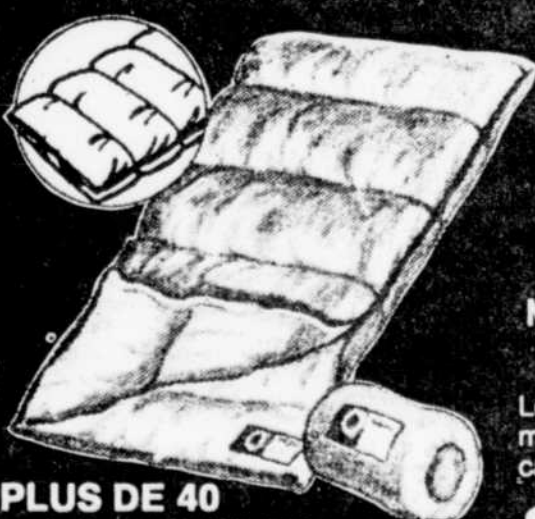
Dans l'attente de vous accueillir amicalement,



la galerie du meuble
ROCHE-BOBOIS

18, RUE COURCELETTE ET 1299, BOUL. CHAREST OUEST, QUEBEC

Il y en a un pour vous... SACS DE COUCHAGE



NOUVEAUTE "WOODS" L'ETAPE

Léger, compact, spécialement conçu pour les camps d'été.

PLUS DE 40 autres MODELES

de \$17⁹⁵

à

\$459⁰⁰

Latulippe vous propose la gamme la plus complète des sacs de couchage Woods et autres marques de qualité reconnue.

Venez les voir, vous trouverez le modèle qui convient parfaitement à vos besoins.



MAGASIN LATULIPPE

637, SAINT-VALLIER OUEST, QUEBEC, TEL.: 522-2906

**nous
sympathisons
à votre deuil.
LE SOLEIL**

te

a. Henri-Paul Turcotte,
INC., 2998 Royale,
n épouse, dame Ger-
et Doris (Mme Harry
di 25 avril, à 14 heu-